

la terre

472 QN-7080-1-1
BIBLIOTHÈQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC 4. Q.U.T.

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol XLIII - No 5 - Montréal, 5 avril 1972

Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de volailles du Québec



Le président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, M. Roger Landry donne son message aux 300 producteurs présents à l'assemblée annuelle de l'organisme tenue à St-Hyacinthe, le 29 mars dernier. On reconnaît à gauche du président Landry, M. Roland Girardin, vice-président de la Fédération et à droite MM. Maurice Mercier, directeur du service de la Mise en marché de l'U.C.C. et secrétaire de la Fédération, et Jacques Labrie, secrétaire-adjoint de la Fédération.

Photo TCN

Quand les producteurs s'entendent l'optimisme est de rigueur

page 8

Les nouvelles politiques laitières

Une seule augmentation de 3 cts sur la poudre de lait écrémé

page 16

Le tome II
du Livre Blanc
sur la politique
forestière

RÉFORMES MODÉRÉES ÉCHELONNÉES SUR UNE PLUS LONGUE PÉRIODE

page 4

Formation d'un
comité spécial
de travail

Un geste positif qui aplanira peut-être les principales difficultés de FEDCO

page 5

Le Conseil exécutif de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec pour l'année 1972-73. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Raymond Lemire, de Sherbrooke, Fernand Labelle, de Joliette, Ovila Label, de Nicolet (Président), Claude Bernard, de St-Hyacinthe, (Vice-président) et Joachim Plourde, du Saguenay Lac St-Jean. Les quatre premiers ont été réélus par le conseil d'administration, cependant que M. Plourde est la seule nouvelle figure au sein de l'Exécutif.

Photo T.C.N.



Ministres de l'agriculture du Vermont et du Québec au Salon international de la Machine agricole et des Industries avicoles

Les Honorables Ministres de l'Agriculture de l'État du Vermont, É.-U., et de la province de Québec, M. M. Edward R. Eurich et Normand Toupin participent aux activités du Salon International de la Machine Agricole et des Industries Avicoles qui se tient les 6-7-8 et 9 avril à Place Bonaventure, Montréal. L'Honorable Toupin présidera à la séance d'ouverture officielle de cette très populaire exposition agricole, tandis que l'Honorable Eurich ainsi que M. M. Gaëtan Lussier, sous-ministre de l'Agriculture du Québec et Alain E. Revel, attaché agricole de la France en Amérique du Nord seront les invités d'honneur le 7 avril prochain, journée dédiée aux États-Unis, à la France et aux Provinces Atlantiques.

Une mosaïque impressionnante de machines, équipements et outillages agricoles tapisse les cinq acres de plancher de la grande salle d'exposition de Place Bonaventure. Des centaines de produits nouveaux d'une valeur globale évaluée à près de \$10 millions de dollars seront en montre au cours de ces journées. De nombreuses activités professionnelles se greffent à ce grand événement du calendrier agricole 1972 assurant à tous les visiteurs une mine imposante et variée d'informations techniques.

Tous les cultivateurs progressifs se



M. Edward R. Eurich



M. Normand Toupin

doivent visiter le Salon les 6-7-8 et 9 avril prochain pour constater sur place la grande évolution du machinisme agricole et des Industries Avicoles.



Propriété de l'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132
TéL. 288-6141.

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.

Imprimé par
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.
Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2; 3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal - 1er trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1061
Courrier de la deuxième classe

NOMINATION À LA BANQUE ROYALE



M. H. DOUGLAS McRORIE

La Banque Royale du Canada annonce que son service agricole qui était jusqu'ici limité aux Prairies couvrira désormais tout le pays.

En vue de l'expansion de ce service, M. H. D. McRorie, qui en était responsable jusqu'à ce jour, en a été nommé directeur. Il conservera, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, son bureau à Winnipeg, au 220, avenue Portage.

Originaire d'Avonlea, en Saskatchewan, M. McRorie possède une vaste expérience en agriculture. Après avoir obtenu en 1956 un B.S.A. de l'Université de la Saskatchewan, où il a acquis une spécialisation en économie agricole, il a reçu en 1965, une maîtrise en sciences.

Avant d'entrer au service de la Banque Royale, M. McRorie a occupé diverses fonctions au ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, dont celle de directeur de la section des agents agricoles.

M. McRorie est membre de l'Institut agricole du Canada, de la Canadian Agricultural Economics Society, de la Canadian Society of Rural Extension et de la Saskatchewan Agricultural Graduates Association. Il est également administrateur de la Chambre de Commerce du Manitoba, administrateur du Biomass Energy Institute of Manitoba et nouveau président du Manitoba Institute of Agrolgists, section de Winnipeg.

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

début lactivo
finition lactivo
plus de profits
pour vous!



vous offre maintenant un programme composé de deux étapes pour la production du veau

DÉBUT LACTIVO

4 jours à 6 semaines

7ième semaine mélangez

50% DÉBUT
50% FINITION

FINITION LACTIVO

8ième semaine jusqu'au marché

Consultez votre fabricant SHUR-GAIN local pour de plus amples informations.

Une enchère "à la baisse"

Le "non" absolu de la Coopérative Fédérée de Québec à la requête de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec visant à hausser la contribution au plan conjoint suscite, il fallait s'y attendre, de vives réactions tant du côté de l'U.C.C. que de la Fédération chargée de l'administration du plan.

Ramenant à la surface une vieille querelle qui a déjà coûté trop cher aux producteurs du Québec, la Fédérée, par la voix de ses procureurs et conseillers juridiques, joint à l'appui de sa contestation une requête pour amender le plan conjoint, de telle sorte qu'on en confie l'administration et l'exécution à sa Division de l'Industrie Laitière.

Le chat est donc sorti du sac! Voilà belle lurette que ça mijotait et on vient de mettre cartes sur table: non satisfaite de sa position d'acheteur, la Fédérée veut devenir en même temps la protectrice des prix payés aux producteurs de lait de transformation.

L'art du ridicule et l'incohérence la plus flagrante se reflètent dans cette mise en scène orchestrée par les requérants de la coopération agricole. N'est-il pas en effet d'un ridicule consommé de vouloir faire croire qu'une réduction du prélevé à .01¢ le 100 livres est réaliste et permettrait à la Fédérée, en éliminant certains soi-disant doublons d'ordre administratif et autres services, de voir à la bonne marche du plan conjoint?

Le comportement artificieux des contestataires ne laisse place à aucun scrupule. Poussé à son extrême limite, le manège ne résiste pas à l'analyse. Puisqu'il est notoire que la Fédérée se range du même côté que les gens du commerce, comment pourra-t-elle changer son fusil d'épaule et alterner

entre un côté et l'autre de la table des négociations? Il est en effet reconnu qu'à cette table, la Fédération des producteurs doit affronter à la fois les gens du commerce et ceux de la coopération qui siègent côte à côte. Ce qui est pis encore, on a remarqué que les porte-parole du secteur coopératif défendent souvent avec encore plus d'arrogance et d'âpreté les arguments de l'entreprise privée.

Offrir de gérer le plan conjoint des 35,000 producteurs de lait industriel du Québec équivaut à rechercher le moyen le plus sûr pour réduire au silence ces mêmes producteurs qui commencent à peine à profiter des mécanismes de négociation, de gestion, de promotion et autres services essentiels qu'ils ont eux-mêmes décidé de mettre en place. Il importe de noter que c'est à la demande expresse des producteurs que les services actuels ont été instaurés, précisément parce qu'ils étaient soit inexistantes, insuffisantes ou non correspondants aux besoins des producteurs-coopérateurs et autres. Ceux-ci sont assez adultes pour apprécier eux-mêmes le bien fondé de ce qui précède.

Prétendre qu'un plan conjoint provincial de producteurs peut efficacement remplir ses fonctions et atteindre ses objectifs au coût de .01¢ du 100 livres ferait mentir les réalités existantes. Surtout, en tenant compte que les plans conjoints d'autres provinces, en particulier dans le cas de l'Ontario et de la Colombie canadienne, sont assurés généralement de revenus supérieurs à ceux que le Québec réclame. Refuser les sommes requises pour l'administration normale et efficace d'un plan conjoint, c'est consentir à ce que la profession perde sur la qualité et conséquemment sur la rentabilité

de certains services essentiels de défense, surtout au chapitre des prix.

Dans les circonstances, le subterfuge utilisé par les détracteurs du plan conjoint est par trop simpliste et équivaut somme toute à de la fausse représentation. Il faut s'attendre à ce que la Fédération des Producteurs de Lait Industriel s'inscrive en faux contre cette requête qu'elle juge illégale et non avenue. Bien d'autres raisons pourraient s'ajouter à ce qui précède pour justifier le renvoi de la demande de la Fédérée ayant trait à l'administration du plan conjoint. Quant aux audiences sur le projet de hausse du prélevé, la Fédération entend réclamer la clôture du débat pour que la Régie des Marchés Agricoles puisse se prononcer à la lumière de la preuve faite devant elle. On comprend que les dissidents aient tout intérêt à provoquer ajournement sur ajournement, mais il reste que le Tribunal doit trancher la question.

D'autre part, les producteurs de lait membres d'une coopérative laitière ont intérêt à ne pas laisser manipuler une question de cette importance par un groupe restreint de leurs mandataires. Il est grand temps que les sociétaires fassent comprendre à la Fédérée qu'elle ne peut agir à l'encontre des intérêts de la collectivité. Chaque membre coopérateur devrait être assez vigilant pour s'assurer que ses dirigeants des divers niveaux évitent de tout démolir et recherchent plutôt un maximum d'efficacité dans le domaine qui leur est propre. Ce n'est certes pas avec une enchère "à la baisse" et en s'entre-déchi- rant que les producteurs parviendront à améliorer leur sort.

Pierre COURTEAU

Au Canada, l'an dernier

Les exportations de produits agricoles ont atteint un record

Les exportations canadiennes de produits agricoles ont atteint au cours de l'année civile 1971 le montant sans précédent de \$1,984,000,000.

"La recherche active de marchés d'exportation entreprise par le gouvernement fédéral depuis 1968, porte maintenant ses fruits," de dire le ministre Olson.

En 1970, nos exportations avaient une valeur de \$1,685,000,000 et celles

de 1966, \$1,862,000,000, chiffre record à l'époque.

Les trois principales denrées exportées sont le blé, le colza et l'orge.

En 1971, les ventes de blé ont été estimées à 830 millions de dollars contre 684 millions en 1970. Néanmoins elles étaient encore très inférieures à l'année record de 1966 au cours de laquelle les exportations avaient atteint la somme de \$1,059,000,000.

Les deux produits qui ont contrebalancé dans une forte mesure le déclin relatif de l'importance du blé dans les exportations agricoles du Canada sont le colza et l'orge.

Les ventes de colza en 1971 représentent une valeur de 148 millions de dollars alors que le plus haut chiffre atteint précédemment était de 79 millions de dollars en 1970, la moyenne pour la période 1963-1967 était de 27 millions.

Les exportations d'orge en 1971 ont atteint le chiffre record de 195 millions de dollars. Le chiffre le plus élevé des années précédentes, soit 133 millions de dollars, avait été atteint en 1970 et la moyenne pour la période 1963-1967 s'établissait à 47 millions de dollars.

Contrastant avec un accroissement de 299 millions de dollars des exportations, les importations de produits agricoles au Canada ont augmenté seulement de 16 millions en 1971 par rapport à l'année 1970. Les exportations agricoles étant estimées à \$1,984,000,000 et les importations à \$1,299,000,000, le secteur agricole a contribué pour 685 millions de dollars, soit à peu près 38% de la balance commerciale favorable dont le total se montait à \$1,817,000,000 en 1971.

M. Olson a encore déclaré que "les gains réalisés récemment sur les marchés d'exportation indiquent que la collaboration entre le gouvernement fédéral et l'industrie privée peut donner des résultats avantageux."

COMMERCE AGRICOLE DU CANADA — MOYENNE POUR LA PÉRIODE 1963-1967 ET CHIFFRES ANNUELS DE 1967 à 1971

	UNITÉ	MOYENNE POUR LA PÉRIODE 1963-1967	1967	1968	1969	1970	1971
			- en milliers-				
TOTAL DES EXPORTATIONS	(\$)	8,919,638	11,111,580	13,250,960	14,503,638	16,458,183	17,424,151
TOTAL DES EXPORTATIONS AGRICOLES	(\$)	1,599,742	1,483,289	1,395,470	1,211,188	1,684,892	1,983,603
Blé	(bois.)	441,575	349,671	339,121	244,873	392,899	471,830
	(\$)	886,680	740,419	683,181	471,205	684,409	830,312
Farine en équivalent de blé	(bois.)	35,765	27,787	25,403	23,428	26,842	26,859
	(\$)	74,543	60,661	57,940	53,489	59,766	54,369
Orge	(bois.)	36,451	54,408	31,609	30,182	137,220	186,083
	(\$)	47,405	72,609	40,043	30,427	133,478	195,263
Colza	(bois.)	9,860	14,842	14,490	13,537	28,030	50,754
	(\$)	27,309	40,868	31,908	31,182	79,009	148,211
Lin	(bois.)	15,320	13,920	10,959	15,905	19,454	24,684
	(\$)	48,844	44,517	38,014	52,410	55,757	63,849
Total des grains émunérés ci-dessus	(\$)	1,084,781	959,074	851,086	638,713	1,012,419	1,292,004
TOTAL DES IMPORTATIONS	(\$)	8,850,277	11,075,199	12,357,982	14,201,627	13,939,371	15,607,731
TOTAL DES IMPORTATIONS AGRICOLES	(\$)	1,036,555	1,083,570	1,095,472	1,245,760	1,283,128	1,299,015

RÉFORMES MODÉRÉES ÉCHELONNÉES SUR UNE PLUS LONGUE PÉRIODE

Le gouvernement du Québec, par la voix du ministre Kevin Drummond des Terres et Forêts vient de rendre public le second tome du Livre Blanc sur la politique forestière. Ce second tome contient la majorité des mesures proposées dans le document original, mais des retouches assez nombreuses ont été faites au niveau des deux principaux chapitres, soit ceux traitant de l'abolition des concessions forestières et des réformes dans l'industrie forestière. On note par exemple que l'abolition des concessions forestières ne se fera pas en cinq ans, mais plutôt en dix ans.

On peut dès maintenant prévoir que dans dix ans, le gouvernement du Québec sera tout-puissant en ce qui concerne l'exploitation de la forêt, qu'elle soit publique ou privée, personne ne pourra exploiter cette richesse renouvelable dans son seul intérêt particulier. Les forêts cantonales et les réserves forestières spéciales seront toutes réaménagées en quatre grandes zones (production, protection, récréation et réserves écologiques). L'État aura un droit constant de surveillance et de contrôle. Il va sans dire que le point délicat touche évidemment les zones de production, celles des forêts de matière ligneuse. Jusqu'à maintenant, le gouvernement s'était contenté d'y limiter son rôle à celui de distributeur de subventions ou de percepteur de redevances; d'ici dix ans, il veut donc s'y faire lui-même planificateur, entrepreneur, gestionnaire et orienteur du développement.

Société de gestion forestière

Le document déposé la semaine dernière demeure plus évasif que le premier sur les échéances et les procédés, on y lit notamment: "C'est un organisme para-gouvernemental qui pourra être chargé de gérer les grandes unités de production forestière. La Société se spécialisera dans les opérations de gestion en vue de la production de massifs boisés, et éventuellement, dans les territoires qui seront libérés par la disparition des concessions et autres réserves.

Cette société se verra confier dès le départ quelque 90,000 m.c. de territoire déjà constitué en forêts domaniales. Une fois la phase d'organisation ter-

minée et au fur et à mesure de l'expérience acquise, elle prendra à charge la gestion des territoires présentement concédés, soit une superficie d'environ 88,300 m.c."

L'industrie forestière

On note une réduction importante des mesures préconisées dans le premier Livre blanc dans ce nouveau document. Toutes les mesures ayant trait à la consolidation et à la reconversion de usines ainsi qu'à l'implantation de nouvelles entreprises modernes à forte capacité de production ont été retranchées de la version finale. Un porte-parole des Terres et Forêts aurait précisé que désormais ces problèmes relèveraient du ministère de l'Industrie et du Commerce. Le ministre Drummond a dit espérer que la Commission parlementaire des Terres et Forêts se pencherait sur le Livre blanc à la reprise de la session. Il espère aussi qu'une législation pourra être adoptée dès cette année pour amorcer la mise en vigueur de cette politique. Des experts avaient déjà évalué le coût de cette réforme à près de \$250 millions.

Des producteurs sylviculteurs

Le Livre blanc suggère le zonage de l'utilisation des terres forestières, le contingentement de l'approvisionnement, un rôle accru pour REXFOR, (Société de récupération et d'exploitation forestière) qui devra désormais réaliser certains travaux de mise en valeur du territoire forestier. On prévoit aussi la restructuration des Offices de producteurs la révision des lois et règlements touchant l'utilisation de la forêt. La TCN aura l'occasion de revenir plus en détails sur ces points particu-

liers. Ainsi, le document compte que les syndicats de producteurs pourront se transformer en Associations régionales de sylviculteurs. Regroupées en fédération provinciale, ces associations pourraient de l'avis du Livre blanc "constituer l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour toutes les questions concernant la propriété forestière privée."

Une Régie forestière

Un organisme appelé la Régie des produits forestiers du Québec devrait d'après le Livre blanc être autorisé

à établir des prix. Cet organisme correspondrait à la Régie des marchés agricoles et par ce moyen le gouvernement pourrait être présent dans les forêts privées, tout autant que publiques.

Le ministre Drummond a tenu à préciser dans sa conférence de presse que la nouvelle politique de son ministère ne vise pas à priver qui que ce soit des ressources de la forêt mais bien plutôt à ouvrir au plus grand nombre possible d'entreprises rentables et de particuliers ces forêts fermées depuis si longtemps.

Québec annonce son programme d'aide aux producteurs d'oeufs

QUÉBEC — "Nous ne pouvons concevoir un instant l'abandon d'une production aussi valable et importante pour le Québec, que celle des oeufs de consommation. C'est pourquoi nous avons convenu d'une politique spéciale d'aide aux producteurs d'oeufs du Québec", a déclaré le ministre de l'agriculture, M. Normand Toupin au cours d'une conférence de presse, au Parlement.

La production globale dans ce secteur, d'expliquer M. Toupin, se chiffre à \$34 millions annuellement avec une capitalisation de près de \$20 millions et une main-d'oeuvre permanente de plus de 1,000 personnes.

Si nous considérons par ailleurs les effets d'entraînement directs de ce secteur, nous constatons qu'un volume de 200,000 tonnes de moulée pour une valeur de \$20 millions est dispensé par les meuniers. On sait que le secteur des meuniers verse à lui seul \$15 millions en salaire annuellement et emploie de façon permanente 3,000 personnes.

Est-il nécessaire d'ajouter que la production d'oeufs présuppose l'existence de postes de mirage, d'entrepôts, d'usines de décoquillage, en somme de tout un réseau de distribution qui contribue également de son côté au maintien d'une main-d'oeuvre permanente.

La politique spéciale que nous mettons de l'avant s'appliquera en deux étapes:

Pour la période allant du 1er janvier 1972 au 31 mars 1972, le gouvernement du Québec versera \$496,700 en guise de paiement d'appoint aux producteurs d'oeufs. Ce montant sera versé comme suit: A) \$0.05 par poule pour tous détenteurs de quotas; B) \$0.04 la douzaine pour tous les oeufs commercialisés par l'intermédiaire de FEDCO ce versement s'effectuera d'ici le 30 avril.

Comme deuxième étape de ce programme spécial pour la période couverte entre le 22 avril 1972 et le 30 juin 1972, le gouvernement du Québec convient de mettre à la disposition des producteurs deux formules d'aide. La première consiste en un paiement d'appoint basé sur les mêmes critères que ceux utilisés pour le versement de la première subvention. La deuxième formule consiste à mettre à la disposition de ce groupe de producteurs une politique spéciale de crédit à la production, dans laquelle le gouvernement du Québec se portera garant des emprunts effectués par les producteurs et assûmera en plus 50 pour cent du taux d'intérêt. Si la nécessité venant et les résultats positifs se faisant sentir, nous voyons l'utilité d'étendre cette deuxième formule à d'autres groupes de producteurs en lutte à des problèmes similaires, nous n'hésiterons pas à le faire. Néanmoins, cette forme de crédit s'appliquera exclusivement au cours de la période dite critique mettant en danger la survie d'une production.

Le gouvernement du Québec se réserve le choix de l'application de l'une ou l'autre de ces deux formules. Toutefois, le gouvernement n'interviendra d'aucune façon dans cette deuxième étape si des politiques fédérales, tant dans le domaine du soutien des prix que dans celui d'une politique nationale de commercialisation viennent bonifier le marché des oeufs au pays et par conséquent au Québec. Le gouvernement n'interviendra pas non plus si d'elle-même la situation se bonifie.

Le critère de base utilisé dans l'élaboration de ce programme d'aide spéciale est le suivant: Le gouvernement paie 50 pour cent de la différence entre le prix moyen payé aux producteurs et établi par chacune des étapes par rapport au coût de production évalué à \$0.32 la douzaine d'oeufs. Pour la première étape, c'est-à-dire du 1er janvier 1972 au 31 mars 1972, le prix moyen payé aux producteurs s'établit à \$0.22 la douzaine.

La forêt peut sauver les populations rurales

— Kevin Drummond

"Il se peut bien que dans les années à venir, la forêt québécoise soit considérée comme le sauveur des populations rurales, comme l'agriculture et la colonisation l'ont été il y a 30 ou 40 ans, a déclaré M. Kevin Drummond, mais je voudrais mettre en garde les tenants de solutions extrêmes que ce n'est pas en se lançant tête baissée dans l'activité forestière que l'on corrigera cette autre erreur qui a été "l'agriculture à tout prix".

Le ministre québécois des Terres et Forêts participait à l'inauguration de la semaine d'information "Forêt-Tec"

organisée par les étudiants en Techniques forestières du CEGEP de Sainte-Foy.

Citant en exemple la Gaspésie et le Bas-St-Laurent, M. Drummond a déclaré qu'il était bien évident que dans bien des régions du Québec jusqu'ici considérées à vocation agricole, l'agriculture ne pouvait faire vivre ceux qui y sont installés.

Selon le ministre, il y a sûrement une possibilité d'améliorer tout d'abord la richesse naturelle qu'est la forêt, tout en permettant à un plus grand nombre de citoyens d'en vivre dans l'avenir.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Assurances Tanguay Inc.

GEO. TANGUAY & FILS LTÉE

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161

CONVOCAATION ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres de la CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT sont convoqués à la 7e Assemblée annuelle de la Caisse d'établissement. Cette assemblée sera tenue en la salle D-127 du CEGEP de Rimouski, le 8 avril 1972 à 13h.30. L'inscription des membres débutera à 13h.00.

L'article 7, chapitre 1, des règlements de la Société traitant de l'EXERCICE FINANCIER sera soumis aux membres pour modification. Toute la population est cordialement invitée.

Donné à Rimouski, le 27 mars 1972

(article 17 des règlements)

Arthur DUBÉ, président

Un geste positif qui aplanira peut-être les principales difficultés de FEDCO

La formation d'un comité de travail regroupant autour de la même table le conseil d'administration de FEDCO et un total de 12 producteurs dissidents, délégués par chacun des syndicats régionaux, constitue un geste positif qui devrait permettre d'aplanir à court terme les principales difficultés que l'on peut encore rencontrer au niveau de l'Agence provinciale de vente, a commenté M. Ovila Lebel.

Réélu président de la Fédération des producteurs d'oeufs de Consommation du Québec, M. Lebel devait déclarer au représentant de la T.C.N. peu après l'assemblée annuelle de

Drummondville, la semaine dernière, que ce comité spécial étudiera principalement les questions du zonage de la production et la classification des oeufs.

Une première réunion doit avoir lieu dès cette semaine, jeudi ou vendredi, entre les 24 membres du Comité plus un représentant de la Régie des Marchés Agricoles, qui sera peut-être appelé à agir comme médiateur. On tentera de réviser les zones actuelles de production à la satisfaction des parties, tout en considérant les facteurs économiques pouvant en résulter. De même, le comité cherchera à trouver un terrain d'entente dans le cas de certains postes de classification existants, en plus de réévaluer le système de classification dans les zones où les postes sont inexistantes. Ces changements possibles, encore là, devront s'inspirer de critères et normes économiques.

Selon le Président de Fedco, on recherchera le compromis acceptable qui permettrait de rapprocher les deux groupes et un rapport sera publié vers la mi-mai, soit d'ici six semaines. Dans l'intervalle, il faut s'attendre à ce que le Comité se réunisse à plusieurs reprises, compte tenu du délai assez limité qui a été prévu.

Entente de principe sur le partage national de la production d'oeufs

Une entente de principe sur le partage national de la production des oeufs de consommation a été mise de l'avant lors des dernières rencontres entre les gouvernements d'Ottawa, des provinces et les porte-parole des producteurs. Le consensus auquel on semble en être arrivé correspond pour le Québec à un contingentement de l'ordre de 16,8% de la production canadienne.

Ces détails ont été révélés par M. Ovila Lebel, Président de la Fédération des Producteurs d'oeufs du Québec, dans son rapport aux participants à l'assemblée générale annuelle de FEDCO, tenue le 28 mars dernier à Drummondville.

M. Lebel a rappelé l'adoption du Bill C-176 et les démarches opportunes du ministre provincial de l'Agriculture, M. Normand Toupin, afin de hâter une solution au plan du contingentement. De l'avis du président de la Fédération québécoise des producteurs, il serait prématuré de dire si cette législation comporte plus d'avantages que d'inconvénients, compte tenu des implications d'ordre constitutionnel que cela suppose. On peut toutefois prévoir et souhaiter certaines modifications ou amendements éventuels à cette loi fédérale qui, pour le moment, ne correspond pas entièrement aux intérêts des producteurs du Québec. M. Lebel croit en effet que l'État provincial est prêt, à l'instar de la Fédération, à consentir certaines modifications dans l'intérêt supérieur des producteurs.

Le président de Fedco a voulu enfin souligner l'efficacité du travail de M. Raymond Lemire, un administrateur de la Fédération, qui a agi comme l'un des vice-présidents du Conseil national des producteurs d'oeufs au cours de 1971. M. Lebel a loué la très grande compétence de M. Lemire à titre de porte-parole des producteurs du Québec au sein du Conseil canadien.



DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'U.C.C. POUR LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

L'Union Catholique des Cultivateurs désire retenir les services d'un directeur régional pour la région couverte par la Fédération régionale du N.-O. Québécois.

FONCTION: Le directeur régional a la responsabilité de coordonner toutes les activités de l'U.C.C. dans la région, de voir à l'administration générale du bureau régional et à la direction du personnel de ce bureau.

EXIGENCES: Le candidat doit avoir poursuivi des études universitaires ou avoir une bonne expérience à l'intérieur des cadres du syndicalisme agricole ou d'organismes similaires. Il doit également avoir un intérêt marqué pour le travail communautaire et des aptitudes pour l'organisation et l'administration générale au sein d'un organisme semblable à l'U.C.C.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Le bureau régional de la Fédération de l'U.C.C. du Nord-Ouest est situé à Rouyn. Le salaire sera déterminé selon la formation et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum-vitae avant le 11 avril 1972 à l'adresse suivante: Le Secrétaire Général,

Union Catholique des Cultivateurs,
515 avenue Viger,
Montréal 132, P.Q.

Le programme gouvernemental

L'annonce d'un programme spécial d'aide aux producteurs d'oeufs par le gouvernement provincial, dont on retrouvera l'essentiel en page 4, ne correspond pas entièrement à la demande qui avait été formulée par les participants à l'assemblée de Drummondville.

On avait vainement tenté au cours de cette réunion de rejoindre le ministre Normand Toupin pour qu'il vienne discuter de vive voix avec les producteurs des problèmes graves et urgents que l'on connaît. À cause de la grève générale des fonctionnaires, ce jour-là, on dut se contenter d'un télégramme sans réponse et le lendemain, M. Toupin faisait connaître la nouvelle politique de son gouvernement.

Compte tenu des pertes encourues depuis une quinzaine de mois, soit au cours de la période s'échelonnant entre janvier 1971 et mars 1972, l'assemblée a réclamé un paiement d'appoint de .40¢ la douzaine en plus d'un programme de prêts à moyen terme, à faible taux d'intérêt. Pour le moment, M. Lebel ne connaît pas encore tous les détails de la nouvelle politique de crédit à la production. Il préfère donc en discuter avec le ministre Toupin avant de se prononcer et décider éventuellement s'il y a lieu pour son conseil d'administration, de prendre position et recommander, à la limite, certaines actions. Le président de Fedco avait en effet laissé entendre, lors de l'assemblée, que les dirigeants jugeraient éventuellement de l'opportunité de poser certains gestes de pression, telle une manifestation monstre sur la colline parlementaire, à Québec.

En résumé, la mise sur pied du comité de "réconciliation", combinée à la politique de la Fédération concernant le programme gouvernemental d'assistance, sont deux faits saillants qui se dégagent de l'assemblée annuelle. La formation du comité, entre autre, a permis d'éliminer des affrontements inutiles, lesquels auraient sans doute pu prolonger la durée et même compromettre le succès de la réunion annuelle.

Beaucoup d'autres décisions et communications importantes ressortent de l'assemblée et feront l'objet d'un compte-rendu détaillé dans un prochain numéro de la T.C.N. Qu'il suffise de mentionner le nouveau système de paye qui entrera en vigueur au cours des prochaines semaines, les modifications apportées aux règlements de la Fédération, notamment quant à une augmentation des quotas, les rapport sur les états financiers, etc.

Les poules vont-elles faire la grève du zèle?

WASHINGTON (AFP) — Un projet de loi qui revenait à condamner à mort des dizaines de millions de poules coupables de pondre trop d'oeufs, a été repoussé.

Il y a 430 millions de gallinacés (poules, poulets et coqs) aux États-Unis et les trois quarts de cette population de poules, sont élevés à seule fin de pondre des oeufs. C'est trop, disent les experts: les poules font trop bien leur métier.

M. Albert Allain et les producteurs d'oeufs

Urgence de regrouper les forces

"L'action des producteurs d'oeufs dissidents du Québec sert les intérêts des groupes extérieurs à la production. Il faut être conscient que la division a joué jusqu'ici en notre défaveur et nous devons de toute urgence regrouper nos forces".

Tels sont substantiellement les propos formulés par le Président général de l'U.C.C., M. Albert Allain, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des Producteurs d'oeufs de Consommation du Québec, tenue ces jours derniers à Drummondville.

L'appel de M. Allain devait par la suite résulter en une décision unanime des 186 producteurs ayant droit de vote de mettre sur pied un comité spécial pour rapprocher les deux groupes.

Le Président de l'U.C.C. a souligné la situation désastreuse qui existe depuis des mois dans le domaine de la production des oeufs. Il est significatif, a insisté M. Allain, de voir que FEDCO a réussi à traverser plusieurs crises majeures et que les autorités gouvernementales ainsi que la Régie des Marchés Agricoles se soient toujours rangées jusqu'ici du côté de la Fédération.

"Je sais, de dire M. Allain, qu'on a déjà reproché à la Fédération d'être trop de fermeté et de rigueur. Je vous soumets cependant que la preuve est aussi faite que la Fédération a été et est encore capable de tolérance, même peut-être de beaucoup de tolérance. A ce point que les producteurs qui ont toujours respecté le plan conjoint et les règlements de l'Agence en viennent à la conclusion que la Fédération est trop tolérante vis-à-vis des dissidents".

Bill C-176

Abordant la question de la loi fédérale C-176 visant la création

d'offices nationaux de commercialisation, M. Allain a opiné que le ministre Olson cherche actuellement à en disposer à son avantage et il s'accommodera à la rigueur des difficultés qui subsistent entre les provinces quant au commerce interprovincial.

Il est facile de comprendre que le fédéral recherche le maximum de pouvoirs même si déjà il en dispose beaucoup. De leur côté, les provinces ne semblent pas vouloir céder. Le Président de l'U.C.C. a invité à cet effet les producteurs à faire front commun pour que leur organisation provinciale ne perde au change dans ces tractations entre les deux paliers de gouvernements.

M. Allain a abordé brièvement enfin le problème des grains de provenance qui fait l'objet de discussions depuis 10 ans. C'est là une question de vie ou de mort pour 30% de nos affaires agricoles dont les oeufs. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue qu'un des principaux enjeux en cause est également celui de conserver entre les mains des producteurs indépendants chacune des productions agricoles. A défaut de pouvoir relever ce défi, nos producteurs deviendront l'affaire d'un groupe restreint d'empire financiers, a-t-il conclu.



Au Québec

Stabilisation des GERAS

QUÉBEC — Avec plus de 5,000 membres, les groupes d'étude en rentabilité agricole (GERAS) ont atteint, l'an dernier, un certain stade de stabilisation qui pourrait, à la lueur d'études en cours actuellement au ministère, marquer une nouvelle orientation de cette expérience au profit d'un plus grand nombre d'agriculteurs.

Telle est, en substance, la conclusion qui se dégage du rapport de la Direction des Bureaux et Laboratoires régionaux du ministère de l'Agriculture du Québec sur les activités des GERAS à travers la province.

Du 1er avril 70 au 31 mars 71, il y avait au Québec 211 GERAS comprenant en tout 5,116 membres. Parmi leurs principales activités, on rapporte 907 réunions régulières et au-delà de 90,108 visites sur les fermes par les conseillers en gestion.

Ces chiffres, bien sûr, ne tiennent pas compte des nombreuses activités particulières à chaque région: journées agricoles, visites d'information, etc...

Essentiellement, le programme des

GERAS comporte la formation de leurs membres, l'analyse économique et financière de leur entreprise et l'assistance technique, tels que les services d'analyse et la régie des cultures, des élevages, des bâtiments et des machineries.

Les GERAS qui datent de la grande opération "Gestion agricole rationnelle" de 1969-70, avaient pour principaux objectifs de familiariser les cultivateurs avec les méthodes modernes de gestion, diagnostiquer leurs problèmes et amorcer des solutions bénéfiques à leur entreprise. Aussi, est-il pratiquement impossible de quantifier les résultats d'une telle opération.

On remarque cependant chez les cultivateurs qui participent aux GERAS un changement fondamental de mentalité, plus soucieux qu'ils sont de mieux gérer leur entreprise et de prendre les décisions qui, à long terme, s'avèreront plus rentables.

Au ministère de l'Agriculture, on reconnaît que les bienfaits de la gestion par groupe sont incontestables, mais on admet que l'orientation des GERAS n'est pas définitive. On y étudie présentement les moyens d'améliorer l'impact de la gestion auprès d'un plus grand nombre d'agriculteurs québécois.

PROJETS EXPÉRIMENTAUX

QUÉBEC — Les professeurs de l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière viennent d'entreprendre la réalisation d'une nouvelle série de projets expérimentaux.

Ces projets seront effectués simultanément avec un bon nombre de travaux déjà amorcés, qui se poursuivront de façon accentuée et coordonnée, avec la collaboration de la Station de recherches agricole de Deschambault, de certains spécialistes du ministère, de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval et de divers autres organismes.

En annonçant cette nouvelle, M. Jean-Claude Simoneau, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture du Québec, a déclaré que dans leur ensemble, tous ces travaux s'inscrivent bien dans le cadre d'une nouvelle conception de la recherche agricole.

Cette conception, a-t-il spécifié, vise la réalisation de projets pratiques, dont les résultats doivent pouvoir être à très courts termes applicables au développement global ou sectoriel de l'Agriculture québécoise.

Selon lui, les travaux en cours à La Pocatière sont d'autant plus importants qu'ils sont pertinents aux disciplines exercées par les professeurs de l'Institut et qu'ils réfèrent à des problèmes agricoles de la région du Bas du Québec.

Ainsi, a-t-il conclu, sont-ils l'objet d'une attention particulière de la part des dix-neuf professeurs de l'Institut qui y consacrent une partie notable de leur temps.

Au début de mars, le programme de recherches en expérimentation de l'Institut comprenait vingt travaux.

Importants travaux dans Matane

QUÉBEC — Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, annonce que neuf réseaux de cours d'eau du comté de Matane, situés dans les municipalités de St-Jean-Baptiste, Ste-Angèle-de-Mérici, Ste-Falvie et St-Ulric, ont été drainés par le Service de l'Assainissement des sols et Conservation des eaux de son ministère, du mois de mai au mois de novembre 1971.

L'approfondissement et le redressement de ces cours d'eau ont été réalisés sur une longueur de plus de sept milles et ont permis d'améliorer ou de récupérer près de 350 acres de terre de bonne valeur qui ont bénéficié à 41 agriculteurs.

Par ailleurs, quelque 125 cultivateurs du comté de Matane ont actuellement entre leurs mains des plans préparés par le même service en vue de l'installation de plus d'un million de pieds linéaires de drainage souterrain.

En 1971, une trentaine d'agriculteurs ont bénéficié de l'assistance technique et financière du ministère dans l'enfouissement d'environ 57,200 pieds de drains. Depuis 1963, une superficie totale d'environ 1,000 acres a été drainée.

Toujours première

Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par le bureau de la Statistique, de toutes les variétés tardives de pommes produites au Québec, la McIntosh vient toujours au premier rang au chapitre de la production.

En 1970, la production de cette variété a atteint 3,216,000 boisseaux. La Cortland vient loin derrière avec une production de 340,000 boisseaux.

Par ailleurs, dans les variétés hâtives, c'est la Melba qui conserve la meilleure production, soit 191,000 boisseaux.

Par rapport à ceux de l'Ontario

Les porcs du Québec bien cotés

QUÉBEC — Les porcs du Québec se comparent avantageusement à ceux de l'Ontario.

C'est du moins ce que soutient M. René Beaulieu, agronome, à l'emploi du service de l'Amélioration des Troupeaux au ministère québécois de l'Agriculture, à la suite d'une étude comparative des porcs des deux provinces.

Ayant compilé les résultats des épreuves à domicile et en stations des porcs du Québec et de l'Ontario pour l'année 1971, M. Beaulieu a obtenu le tableau suivant:

1971 CONTRÔLE D'APTITUDES — ONTARIO & QUÉBEC

Sondage du gras dorsal

	Nombre de verrats	Âge à 200 lb	Gras dorsal moyen	Total
Québec	2298	184	.70	2.10
Ontario	3199	155	.82	2.46
		+29	-.12	-.36

Test Station

	Nombre d'épreuves	Âge à 200 lb	Gras dorsal moyen	Total
Québec	39	154	1.27	3.8
Ontario	72	149	1.30	3.9
		+5	-.03	-.1

Selon l'agronome, on convient habituellement que l'addition d'une semaine à 10 jours d'âge ajoute 0.1" de gras au gras total." Or, dit-il, comme les porcs du Québec et de l'Ontario sont sensiblement égaux, si nous en jugeons par les épreuves faites en Station, nous devrions nous attendre également à avoir la même similitude en ce qui concerne l'épreuve à domicile.

Sur cette dernière épreuve, les verrats du Québec atteignent le poids de 200 livres avec un retard de 29 jours comparativement à ceux de l'Ontario. Nous devrions donc nous attendre à ce qu'il y ait de 0.3" à 0.4" de moins de gras total. En fait, il présente 0.36" de moins ce qui est très près des estimations.

Nous pouvons donc affirmer que les porcs du Québec se comparent avantageusement à ceux de l'Ontario à la lumière de ces différentes données."

La luzerne demeure la reine des plantes fourragères vivaces

par Paul Gervais, agronome*

Le trèfle d'Alsike sombre dans l'oubli. Sa culture n'est plus recommandée au Québec, où on lui préfère maintenant deux autres trèfles beaucoup plus valables lorsque les conditions du sol (égouttement et acidité) ne permettent pas la culture de la luzerne.

Le cultivateur dont certains champs sont plus ou moins bien égouttés et plutôt acides a recours à deux mélanges fourragers qui tolèrent bien ces conditions:

Le mélange 23: trèfle rouge, 6 lb/A - mil, 6 lb/A, dont on a beaucoup parlé récemment;

Le mélange 17: trèfle rouge, 4 lb/A - trèfle ladino, 1 lb/A - mil, 6 lb/A, dont nous allons présenter les avantages aujourd'hui.

Le mélange 23

Le mélange 23 convient bien pour des prairies à court terme, c'est-à-dire un ou deux ans de foin. Au cours de la première année de production, le trèfle rouge donne deux bonnes récoltes de foin (le trèfle d'Alsike, au contraire, ne fournit qu'une seule récolte puisque son regain est presque nul).

La deuxième année, la légumineuse est presque entièrement disparue et il faut alors fertiliser à l'azote pour obtenir une production convenable de la prairie de mil.

Le mélange 17

Le mélange 17 s'avèrera plus profitable encore que le mélange 23 pour l'a-

griculteur prévoyant l'établissement de prairies à plus long terme, trois ans de foin. Il livre autant de foin que le mélange 23 à sa première année de production. Sa supériorité, toutefois, se révèle au cours des années subséquentes.

Le trèfle ladino, une plante vivace, dure plusieurs années. Il occupe les espaces laissés vacants par la disparition du trèfle rouge. Il reste donc un légumineuse dans ce mélange qui contribue à hausser la qualité du foin récolté.

Autres avantages: dans bien des fermes, on prélève une première récolte pour le foin ou l'ensilage et les regains servent à la paissance. L'addition d'une livre de trèfle ladino au mélange s'avère donc avantageuse, puisque ce trèfle est très bien adapté à la paissance et qu'il fournit une herbe de haute qualité.

Ceci établi, en ce qui concerne le remplacement du mélange 16, il ne faudrait pas, cependant, se limiter à l'emploi des mélanges 23 et 17 pour l'ensemencement des prairies.

L'agriculteur n'aurait-il pas avantage à améliorer ses champs (égouttement et chaulage) et à cultiver de la LUZERNE?

Cultivée seule ou en mélanges (mélanges 11, 12, 14 et 15), la luzerne demeure la reine des plantes fourragères vivaces. Il ne faut donc pas la boudier.

Elle est d'ailleurs inégale au point de vue rendements et qualités et elle dure plusieurs années!

* Le Dr Paul Gervais, agronome et professeur de grandes cultures, est attaché au département de Phytotechnie de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval.

Le spécialiste en génie rural: un conseiller indispensable à l'agriculteur d'aujourd'hui

Peu d'agriculteurs désormais n'ont pas à un moment ou à un autre de l'année, l'occasion de rencontrer leur spécialiste régional en génie rural pour envisager avec lui le règlement d'un problème qui se pose dans leur exploitation.

Devenant un homme d'affaires soucieux de la gestion de son entreprise, l'agriculteur n'improvise plus quand il s'agit de prendre une décision qui, souvent, impliquera des investissements parfois considérables.

Ainsi donc, retrouve-t-on aujourd'hui dans la plupart des régions agricoles du Québec un conseiller en génie rural, parfaitement intégré à l'équipe multidisciplinaire des bureaux agricoles régionaux.

Le conseiller en génie rural

Ingénieur et agronome, le conseiller en génie rural a une formation qui le destine bien à un vaste secteur d'activités qui comprend aussi bien le règlement d'un problème de drainage souterrain ou d'irrigation, que celui d'une construction rurale ou de l'acquisition d'une machine agricole.

Ce rôle évidemment variera en fonction des régions agricoles et de leurs vocations. Ainsi, dans la région du Sud-Ouest de Montréal, où la culture maraîchère se développe à un rythme accéléré, le spécialiste en génie rural consacra la majeure partie de son temps aux questions de drainage et d'irrigation, facteurs essentiels, dans ce cas précis, au développement de l'agriculture régionale.

Dans d'autres régions, par contre, il s'occupera davantage de constructions rurales ou de machinisme agricole. Ailleurs, enfin, ce peut être le cas, par exemple, des régions du Nord de Montréal et du Richelieu, où les cultures industrielles se multiplient, son temps sera assez également partagé entre l'assainissement des sols, le machinisme agricole et les constructions rurales.

"En réalité, précise M. John Purdon, conseiller en génie rural dans la région du Sud-Ouest de Montréal, il est difficile de parler de priorités ou même d'ordre de priorités. Tout est relatif au besoin du moment".

"Pour moi, explique M. François Gagnon, affecté dans la région de la Beauce, l'an dernier le drainage était vrai-



Pour certains travaux de constructions rurales d'envergure, le conseiller régional en génie rural doit travailler en collaboration. Ici, M. Purdon et le coordonnateur de sa région, M. Hubert Melanson consultent les plans d'un projet à l'étude.

ment prioritaire. Or, cette année nous réaliserons une expérience sur l'épierrement de certains de nos champs. Donc: priorité en quelque sorte au machinisme agricole".

À l'intérieur de tout cela, M. Gagnon n'abandonne toutefois pas le domaine des constructions rurales.

L'assainissement des sols

Le travail de l'assainissement des sols, en ce qui concerne le conseiller en génie rural, en est un d'étroite collaboration avec le gestionnaire, qui connaît bien les besoins de l'agriculteur, le service de l'Assainissement des sols et de Conservation des eaux et ses représentants divisionnaires. Cette collaboration permet notamment la préparation de plans de travail cadrant bien avec les programmes agricoles des régions.

Pour nous, précise M. Purdon, il s'agit d'un travail d'approche et de conseils auprès du personnel de champ des bureaux locaux et régionaux, puisque l'aspect technique de l'irrigation, du drainage et de l'aménagement des cours d'eau est assuré par les spécialistes de l'Assainissement des sols.

Néanmoins, de par sa formation assez polyvalente, le spécialiste en génie rural sera volontiers consulté par l'agriculteur désirant améliorer ses sols.

C'est ainsi qu'il lui expliquera les divers programmes du ministère et leurs avantages, qu'il pourra lui indiquer quel terrain assainir de préférence à un autre, compte tenu de ses projets ou de ses plans de cultures et, qu'enfin, après les inspections des parcelles et leur arpentage par le service de l'Assainissement des sols, il suivra avec l'intéressé la réalisation de certains aspects pratiques du travail prévus dans les plans, qui, eux, ne peuvent plus être modifiés après leur acceptation par les autorités.

Constructions rurales

Producteur ou éleveur, l'agriculteur se rend rapidement compte, à l'étude d'un projet de construction rurale, qu'il peut difficilement le réaliser à la fois seul et à bon compte.

Qu'il s'agisse pour lui de construire une grange, d'agrandir un bâtiment, de transformer une étable, et plus encore de bâtir un entrepôt frigorifique, une laiterie de ferme ou une serre, il aura besoin de conseils; et de conseils d'un spécialiste.

C'est pourquoi beaucoup de conseillers en génie rural consacrent une bonne partie de leur temps à cet aspect de leurs fonctions.

Avec son spécialiste en génie rural, l'agriculteur pourra connaître les exigences fonctionnelles et techniques de sa construction, tout en tenant compte de ses besoins actuels et futurs et de ses moyens financiers, qui auront été au préalable établis avec le gestionnaire.

Ensemble, ils étudieront les plans-types généralement fournis par la Division des constructions rurales du ministère et les adapteront aux besoins de l'exploitation. Ils dresseront aussi la liste des matériaux nécessaires pour la construction et la finition. Ils envisageront enfin des points aussi importants que l'isolation et la ventilation. Surtout, ils préviendront le respect des normes relatives à l'environnement: aire de construction, distance des cours d'eau, prévention des odeurs, protection contre la neige et les vents, etc...

Bien des agriculteurs, sans doute, ont évité des dépenses inutiles à ce sujet, grâce aux conseils de leur spécialiste en génie rural!

Machinisme agricole

Il existe au ministère depuis deux ans une Division du machinisme agrico-



M. François Gagnon, conseiller en génie rural du bureau agricole de St-Joseph de Beauce, s'entretient avec M. Gaston Maheux, un éleveur mixte porcs et bovins, au sujet de la construction récente d'une porcherie moderne sur son exploitation.

le, avec ses propres spécialistes, dont l'objectif est de fournir à l'agriculteur toutes les informations susceptibles de l'aider dans le choix, l'entretien et l'utilisation de sa machinerie agricole.

Cette division effectue des essais poussés de machines et établit des sélections et des classements par catégorie, qui tiennent compte de divers facteurs bien définis. Elle abat un travail considérable de vulgarisation.

Dans les régions, toutefois, le spécialiste en génie rural, proche de l'utilisateur et du vendeur de la machinerie agricole, entretient avec eux des contacts étroits qui lui permettent d'une part de conseiller l'agriculteur sur l'avantage de telle ou telle transaction, et d'autre part, de connaître les machines mises à leur disposition chez les divers dépositaires.

L'achat de machinerie agricole constitue pour l'agriculteur un sérieux investissement. Ainsi est-il souhaitable qu'il connaisse bien le genre de machinerie

dont il a besoin, ses caractéristiques, ses capacités, ses possibilités, sa rentabilité dans le cadre d'une production donnée.

Moyennant la documentation, les résultats d'enquêtes et d'essais, les plans et les publications mis à sa disposition par la Division des constructions rurales, le spécialiste est à même de conseiller utilement l'agriculteur dans ce domaine où l'erreur est souvent doublement coûteuse.

En conclusion

En guise de conclusion, on peut dire que dans notre agriculture moderne en pleine évolution, l'agriculteur a désormais besoin de tous les spécialistes agricoles. L'intégration du conseiller en génie rural aux équipes des conseillers régionaux répond donc à un besoin actuel et constitue un apport de polyvalence, sans laquelle, dans ce secteur particulièrement, on ne réalise pas de véritable spécialisation.



QUAND LES PRODUCTEURS S'ENTENDENT, L'OPTIMISME EST DE RIGUEUR

S'il est dit souvent que les peuples heureux sont sans histoire, il peut être difficile de donner un compte-rendu adéquat de la dernière assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de volailles du Québec. Car, en dépit de sa jeunesse, cette Fédération qui administre le plan conjoint des producteurs a traversé "sans histoires" la première année de ses activités. Une année de lourd travail cependant, où tous les secteurs intéressés à la production se sont sembler-t-il donné la main pour assurer l'efficacité et le bon rendement des opérations.

Dans son allocution d'ouverture, le président Roger Landry a souligné les aspects positifs de cette première expérience de travail avec un comité consultatif formé en vertu d'un plan conjoint et qui permet dans bien des cas de rallier les efforts des divers secteurs intéressés. Le président du Comité consultatif M. Roger Paiement a d'ailleurs assisté à l'assemblée auprès des membres du Conseil d'Administration de la Fédération. Près de 300 producteurs de volailles de tous les coins de la Province se sont donc retrouvés le 29 mars dernier à l'Institut de Technologie Agricole de St-Hyacinthe pour évaluer le chemin parcouru et orienter les priorités du travail à venir.

Le chemin parcouru

Si la Fédération des producteurs de volailles existe depuis 1965, et que pendant ce temps tout un travail d'ex-

Les points saillants des discussions

Les producteurs de volaille sont tombés d'accord pour accepter le règlement de division des producteurs en groupes, tel que demandé par la Loi des marchés agricoles. Des discussions assez longues portèrent sur la représentation par délégués qui sera désormais de rigueur afin d'assurer une participation équitable des producteurs aux assemblées générales. Ce règlement sera publié incessamment dans la TCN.

L'assemblée s'est aussi dit d'accord, après discussions évidemment sur des amendements au règlement de transfert des quotas. Aucun transfert ne pourra avoir pour effet de permettre à un éleveur de cumuler des quotas pour une superficie supérieure à 75,000 pieds carrés pour l'ensemble des productions, contrairement à 100,000 p.c. tel que permis auparavant. Pour le poulet à griller, le gros poulet et le dindon à griller, la formule de transfert doit être adressée à la Fédération au moins un mois avant le début d'une nouvelle période de mise en marché.

Les mesures transitoires du règlement de quotas tel qu'amendé ont été soumises à l'assemblée de même qu'une nouvelle formule de Guide de la mise en marché qui doit aider le producteur à tenir à jour ses opérations d'élevage. On a fortement recommandé aux éleveurs de consulter les secrétaires régionaux afin d'obtenir des éclaircissements sur cette question.

Une projection des objectifs à atteindre pour 1972 a été soumise à l'assemblée, elle prévoit entre autres: L'établissement d'une convention de vente appropriée qui devrait permettre un meilleur contrôle de la production et de l'application des règlements, ainsi que des procédés plus systématiques pour le travail de la Fédération et l'établissement des prix avec l'Association des Abattoirs avicoles.

La préparation d'un mécanisme de participation à la publicité et à la recherche pour favoriser la consommation de la volaille.

La continuité des travaux en vue du partage de la production nationale, et pour l'établissement d'entente sur les différentes catégories de production.

L'analyse et la programmation de l'information à diffuser aux producteurs.

L'étude des besoins et des possibilités de traitement des données statistiques et l'application d'un mécanisme de contrôle adéquat.

La recherche de normes raisonnables de rentabilité des exploitations en vue d'établir des facteurs limites de prix et de production, pouvant servir de base aux travaux et aux négociations de la Fédération.

ploration et de mise en place a dû être opéré, il n'y a cependant qu'un an que le plan conjoint des producteurs fonctionne de façon régulière. Au cours de cette dernière année, la Fédération a tenu à asseoir ses positions financières sur une base solide. Le contrat de service avec l'U.C.C. demeure dans l'esprit des administrateurs un point important de l'efficacité, comme le soulignait le président Landry dans ses commentaires sur le rapport financier: "C'est une aubaine pour nous de pouvoir disposer de l'équipement et du personnel de l'U.C.C. dans les régions et des services collectifs fournis par la Confédération. Nous avons prévu l'argent qu'on peut efficacement dépenser pour l'année, nous avons du personnel à roder, des dispositifs à mettre en place. Nous y allons étape par étape. On ne peut construire un plan conjoint, comme on bâtit une maison. Nous devons prévoir les coups durs et conserver des réserves efficaces." Dans les discussions qui suivirent, on convint que des sommes plus importantes pourraient être allouées aux régions pour leurs besoins d'organisation.

À plusieurs occasions au cours de la journée, on souligna l'importance pour les producteurs de s'habituer à puiser leurs informations auprès des secrétaires régionaux, le directeur du Service de la Mise en Marché de l'U.C.C. et secrétaire de la Fédération M. Maurice Mercier a avoué: "C'est ainsi



Les administrateurs de la F.P.V.Q. pour le prochain exercice sont de g. à dr. 1ère rangée, MM: Joseph Lacasse, membre de l'exécutif; Alfred Plourde, Laurent Mercier, membre de l'exécutif; Roland Girardin, vice-président et Roger Landry, président. 2e rangée MM: Armand Gamache, Gérard Côté, Julien Dufour, Roch Côté, Simon Laforest, nouveau membre de l'exécutif et Willie Zaritsky. Les membres des comités de production ont tous été réélus, on ne note qu'une nouvelle présence celle de M. Fernand Bergeron, de Yamachiche.

Photo TCN

que les secrétaires vont s'habituer à connaître et comprendre vos problèmes".

On sait que l'an dernier une quantité appréciable de poulets a été vendue au Japon. Aux questions de l'assistance sur le prix de vente de ce poulet, les dirigeants n'ont pu donner de chiffre précis, parce que disent-ils ce furent des prix négociés et que ces ventes furent effectuées en des conditions assez spéciales, vis-à-vis les ententes internationales... Des quantités très appréciables de dindons ont aussi été achetées par le gouvernement fédéral en fin d'année 71: 3,5 millions de lbs pour l'ensemble du Canada, dont 1 million pour le Québec. Ce produit a été mis en conserve et surtout distribué dans les pays sous-développés. Les quantités entreposées sont à un niveau normal.

Un comité de stratégie a été mis en place au cours de l'année en vue d'établir un plan commun pour parvenir à un partage entre les provinces du marché canadien. Ce comité groupant des

membres de la Fédération et des gens du commerce a rencontré le Ministre de l'Agriculture du Québec.

Comme le relevait le président Landry: "C'est devenu un problème politique pour le Québec de défendre les intérêts de ses producteurs vis-à-vis l'ensemble du marché canadien". Le 1er vice-président général de l'U.C.C. M. Paul Couture a rappelé pour sa part l'appui que l'Union accorde à la Fédération des producteurs de volailles. Appui qui se traduit par l'apport entre autres des nouveaux services de mécanographie et de recherches qui doivent être incessamment mis en place. Le vice-président a rappelé la confiance qu'il accorde à ce qu'il appelle "l'intelligence des groupes" et à la participation des producteurs dans la gérance de leurs propres affaires.

L'assemblée générale des producteurs devait d'ailleurs présenter une résolution par laquelle elle accorde son appui entier à l'U.C.C. pour l'obtention rapide de la Loi du syndicalisme agricole.

Message du président Roger Landry à l'Assemblée

Pour ne rappeler que les grandes lignes des mesures prises pour obtenir un meilleur équilibre entre la production et les besoins du marché de consommation, et celles devant répondre aux objectifs prioritaires fixés par l'Assemblée générale de mars 1971, mentionnons:

- L'application d'un règlement de quota et des amendements qui en ont découlé, ainsi que les enquêtes, la surveillance, l'émission des certificats de quotas et les décisions concernant de nombreux cas particuliers.
- Le contrôle des données nécessaires pour surveiller l'évolution de la production.
- Les négociations des conditions de vente, des modes de prélèvements et des prix, avec les acheteurs.
- L'intégration aux organismes nationaux tels que le Conseil canadien du poulet à griller et le Comité national de coordination du dindon.
- La représentation auprès des organismes provinciaux et nationaux intéressés par l'aviculture.
- Les négociations avec les autres provinces sur la question du partage de la production nationale.
- L'organisation des structures internes, du matériel et du personnel nécessaires à l'exécution des travaux.
- Les démarches visant l'écoulement de la production et les mesures en vue de compenser pour les pertes encourues à la suite de politiques gouvernementales inadéquates.
- L'information aux producteurs sur les démarches de leurs organismes et l'application des règlements.

Ainsi les priorités d'action établies au programme d'activités de 1971 étaient réalisées presque entièrement, et permettaient d'entreprendre de nouvelles étapes pour l'année présente en cours.

Au niveau de la production examinons d'abord la position du poulet à griller. Les restrictions sévères de l'Ontario nous posaient un défi sérieux au début de 1971, quand le prix se situait à peine à .15¹/₂¢/lb, il fal-

lait réduire cette production et reprendre le contrôle de nos moyens, ainsi graduellement les producteurs ont pu, malgré une diminution de quelque 14% de leur production, obtenir des bénéfices nets bien plus intéressants puisqu'en décembre, le prix atteignait .20¢ avec une tendance encore marquée vers la hausse.

Dans le gros poulet où on produisait au Québec 75% de tout le gros poulet du Canada, on compensait par une

très forte consommation dans notre province, ce qui laissait les stocks en entrepôt assez raisonnables tout en facilitant les négociations dans le partage du marché canadien pour cette production; mais là encore on a vu une nette amélioration de 4 à 5¢ la livre dans les prix.

La production de dindon à griller qui se situait pour sa part à près de 125% de la consommation apparente créait un problème devenu très difficile au milieu de l'été, en maintenant des prix bien au-dessous du coût de production. Les mesures disciplinaires qu'ont acceptées les producteurs là aussi, ont permis de se sortir de cette grave impasse. Les démarches de la Fédération auprès des gouvernements ont aussi contribué à ce raffermissement des prix qui s'est fait sentir au dernier semestre. Les ententes enfin signées au niveau national pour le partage de cette production venaient ensuite sécuriser d'une certaine façon notre production de 1972.

Malgré la diminution du nombre de producteurs passé de 1,800 à 1,660, et selon les transferts survenus nous sommes convaincus que notre secteur de l'aviculture prend une allure assez imposante à travers l'économie de production agricole et qu'il s'est taillé une place de choix dans les rangs des organismes agricoles et avicoles provinciaux et même nationaux.

Tenir



maison



et se maintenir

LES TEINTURES

Ne vous lancez dans cette opération délicate que si:

- 1° vous êtes bien outillée,
- 2° les vêtements que vous voulez teindre ne sont pas trop volumineux,
- 3° s'ils n'ont pas une trop grande valeur.

Ceci revient à dire que la teinture ménagère est très délicate, que l'on court souvent au-devant de déceptions, et qu'il est souvent préférable d'avoir recours aux spécialistes.

* **MATÉRIEL.** — Un grand récipient en aluminium, émaillé ou en cuivre.

— Une bonne teinture ménagère. On en trouve une grande variété dans le commerce. Le choix des nuances est vaste. Indiquez bien le genre de tissu que vous désirez teindre et conformez-vous aux instructions données sur le paquet. Il est rare que l'on puisse obtenir d'une façon certaine le coloris choisi car l'ancienne couleur (le fond primitif) modifiera la nuance.

— Deux bâtons pour remuer le tissu dans le bain où il doit tremper complètement (le volume d'eau sera de 10 à 12 fois supérieur au poids du tissu).

* **TECHNIQUE.** — Le tissu devra être parfaitement nettoyé et débarrassé de toutes taches.

Décousez les doublures, boutons, ourlets.

Faites dissoudre le colorant mis en nouet dans une quantité d'eau aussi grande que possible. Laissez bouillir quelques instants. Complétez le bain avec de l'eau froide.

— Plongez le tissu mouillé; sec, il prendrait irrégulièrement la teinture.

— Remuez constamment à l'aide des bâtons.

— Chauffez progressivement jusqu'à ébullition. Laissez bouillir en remuant

une demi-heure. Pour les rayonnées et les soies, maintenez la température à 90° seulement.

Retirez du bain et laissez égoutter en les changeant de place.

Une fois refroidi, rincez à plusieurs eaux, ajoutez dans la dernière une cuillerée à café de vinaigre par litre (laissez ¼ d'heure).

Enveloppez dans une serviette et repassez humide à l'envers avec un fer pas trop chaud (la laine avec une pattemouille).

LA COUTURE À LA MAISON

Vous exécuterez tous ces travaux de couture avec plus de facilité, de succès et de bonne humeur, si, au départ, vous êtes bien outillée. N'encombrez pas votre corbeille à ouvrage de toutes sortes d'objets d'une utilité discutable. Choisissez judicieusement un outillage pratique.

MATÉRIEL. — Une corbeille ou une boîte à ouvrage transportable, pour avoir tout sous la main lorsque vous vous mettez à coudre.

— Une boîte d'épingles fines, et extra-fines (no 5) à pointe acérée, et une pelote à épingles se fixant aussi bien sur le bras qu'au bras de la machine.

— Un assortiment d'aiguilles: courtes, demi-longues, longues, à reprendre et à broder, pour coton et laine, à tapisser.

Une bonne aiguille doit être légèrement flexible, se redresser d'elle-même, bien polie, très pointue, avec un chas lisse intérieurement, pour ne pas couper le fil, une tête qui ne fera pas saillie sur le corps, un chas doré car l'ouverture est plus visible.

Choisissez toujours l'aiguille par rapport au poids du tissu que vous allez coudre.

- Un dé métallique.
- Un mètre souple.
- Une règle graduée.
- Une roulette à patron évitant le

passage des fils tailleur et des fils plats dans les tissus fins.

— Une craie tailleur de couleur.

— Un découd-vite qui permet de découdre rapidement toute couture.

— Des ciseaux: ciseaux à broder, à découper le tulle et les festons, des ciseaux ordinaires de couturière à deux branches pointues, des ciseaux de coupe avec une branche pointue, une branche ronde.

— Une "pince-étouffe" qui permet de fixer à une table l'extrémité d'un travail en cours.

— Un arrondissement qui permet d'arrondir rapidement le bas d'un vêtement avec une précision rigoureuse.

— Du fil à coudre de différentes grosseurs et couleurs.

— Une bobine de coton à bâtir, du coton à reprendre, à broder, et des similis de tous coloris, du cordonnet pour boutonnières.

— Une machine à coudre, si possible, à laquelle vous n'oublierez pas d'adapter les différents pieds spéciaux qui vous permettront d'ourler, de broder, d'ouater, de plisser, de froncer, de reprendre, de broder, d'ajourer, etc., très rapidement lorsque vous aurez pris le "tour de main".

Consultez pour cela la brochure qui vous est remise avec la machine et demandez conseil au vendeur.

LE RACCOMMODAGE

— Effectuez de préférence avant le lavage les reprises qui s'imposent pour ne pas risquer des dégâts plus importants.

— Ne laissez pas le linge s'accumuler dans la corbeille réservée à cet effet en attendant "d'avoir un moment". Consacrez au raccommodage une place déterminée dans votre emploi du temps.

— N'attendez pas que le "clair" devienne trou, et que le trou s'agrandisse.

— Regardez si la pièce vaut la peine d'être raccommodée. Vous trouverez toujours à l'utiliser dans le ménage.

L'AFEAS demande des améliorations aux politiques sociales

Parce qu'elles sont femmes et pour la plupart mères de famille, parce qu'elles viennent surtout des classes moyennes de notre société, parce qu'elles sont aux prises avec les soucis du quotidien: manque de ressources, maladies, surcroît de travail, les 38,000 membres de l'AFEAS ont présenté récemment au Ministre Claude Castonguay une série de recommandations visant à améliorer le sort de la famille québécoise.

Souvent les personnes les plus nécessiteuses ignorent comment obtenir rapidement du secours, la création d'un service d'information efficace pourrait d'après l'AFEAS remédier à cette situation. On souhaite aussi que l'État, par des fonds publics puisse aider à la création d'emplois qui permettent aux individus qui sont dans le besoin de subvenir par eux-mêmes à leurs propres besoins, quand ils le peuvent.

Il est presque impossible pour le petit salarié actuellement de bénéficier du service d'une aide familiale, l'AFEAS demande donc que l'organisation des services sociaux prévus dans le bill 65 intègre aussi les aides familiales. Les agriculteurs forcés de quitter leurs fermes à l'âge de 50 ans devraient de l'avis de l'AFEAS recevoir une pension anticipée. Pension anticipée aussi aux travailleurs de 60 ans quittant leur emploi, afin de permettre à de jeunes diplômés de trouver du travail. Les autorités responsables du bien de la société devraient aussi mettre en oeuvre des moyens de construction à prix modiques répondant aux besoins des petits salariés.

Ce qui concerne la santé

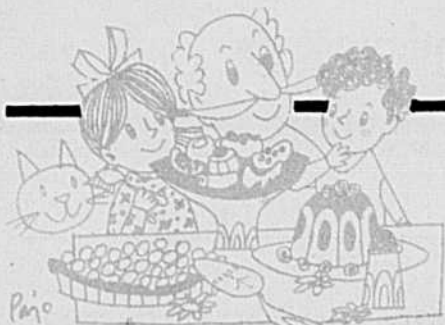
Les milieux ruraux ont toujours été défavorisés en ce qui concerne les soins médicaux, l'Assurance-maladie ne semble pas avoir réussi à combler le fossé. L'AFEAS demande donc que les médecins de pratique générale soient assez nombreux pour desservir la population et qu'on leur offre des conditions de travail qui les incite à quitter les grands centres déjà bien pourvus en ce domaine.

Les traitements qui relèvent de la compétence des chiropraticiens devraient être légalement reconnus au Québec et intégrés dans le régime d'assurance-maladie. La même chose pour les soins dentaires qui sont souvent un poids onéreux pour les familles à faibles revenus. Les membres de l'AFEAS recommandent enfin au gouvernement de légiférer afin d'uniformiser les prix au détail des médicaments.

En tant que corps intermédiaire, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale se propose d'encourager la participation de la femme dans un régime démocratique pour l'édification d'une société plus juste. Elle signale enfin que "sa collaboration sera proportionnée à l'information reçue et à l'accueil accordé à ses recommandations."



La robe longue entre définitivement dans nos moeurs, féminine d'allure, elle est surtout appréciée de l'hôtesse. Ce duo de jolies dames nous présente la Romantique, en voile finement quadrillé rose et blanc de beau coton, et la belle Décidée, en chemisier aux motifs zigzags bleu sur blanc. La création en voile est signée Vali et le chemisier en "seersucker" porte la griffe de Josef Manufacturing.



Les jambons désossés facilitent grandement le dépeçage. Les jambons entiers, ceux de la partie de la croupe ou du jarret ainsi que des morceaux plus petits se vendent désossés ou non. Comme le jambon s'apprête de nombreuses manières, plusieurs préfèrent en acheter pour plus d'un repas à la fois. Toutefois, s'il s'agit de jambon désossé, on alloue environ 3 portions par livre et seulement 2 portions par livre pour un jambon non désossé.

Les jambons ne requièrent pas de pré-cuisson pour enlever le sel. Pour un maximum de saveur et de tendreté, ils doivent être cuits au four à 325°F. Il est recommandé d'enlever la couenne ou l'enveloppe du jambon fumé, s'il y a lieu, une fois qu'il est cuit et refroidi si vous désirez le glacer. Comme les instructions pour la cuisson sont habituellement inscrites sur l'étiquette, les durées de cuisson suivantes vous sont données comme guide.

DURÉES DE CUISSON
(Four à 325°F)

Poids (livres)	Minutes par livre
Jambon fumé complètement cuit de tous poids	10 à 15
Demi-jambon fumé (désossé) 4 à 6	35 à 40
Demi-jambon fumé (jarret ou croupe) 5 à 8	30 à 35
Jambon fumé entier (non désossé) 13 à 15	20 à 25
Jambon fumé entier (désossé) 9 à 12	25 à 30

JAMBON GLACÉ À LA MOUTARDE

- Jambon cuit de 5 livres
- 1 tasse de cassonade
- 2 c. à thé de moutarde sèche
- 3 c. à table de farine
- 3 c. à table de vinaigre
- Clous de girofle

Enlever la couenne ou l'enveloppe du jambon chaud. Entailler le gras en diagonale de façon à former des losanges. Mélanger cassonade, moutarde, farine et vinaigre. Enduire le jambon de glace et piquer de clous de girofle. Cuire à 425°F, environ 15 minutes, en badigeonnant occasionnellement. Laisser reposer 5 minutes puis arroser de glace.

JAMBON GLACÉ AUX FRUITS

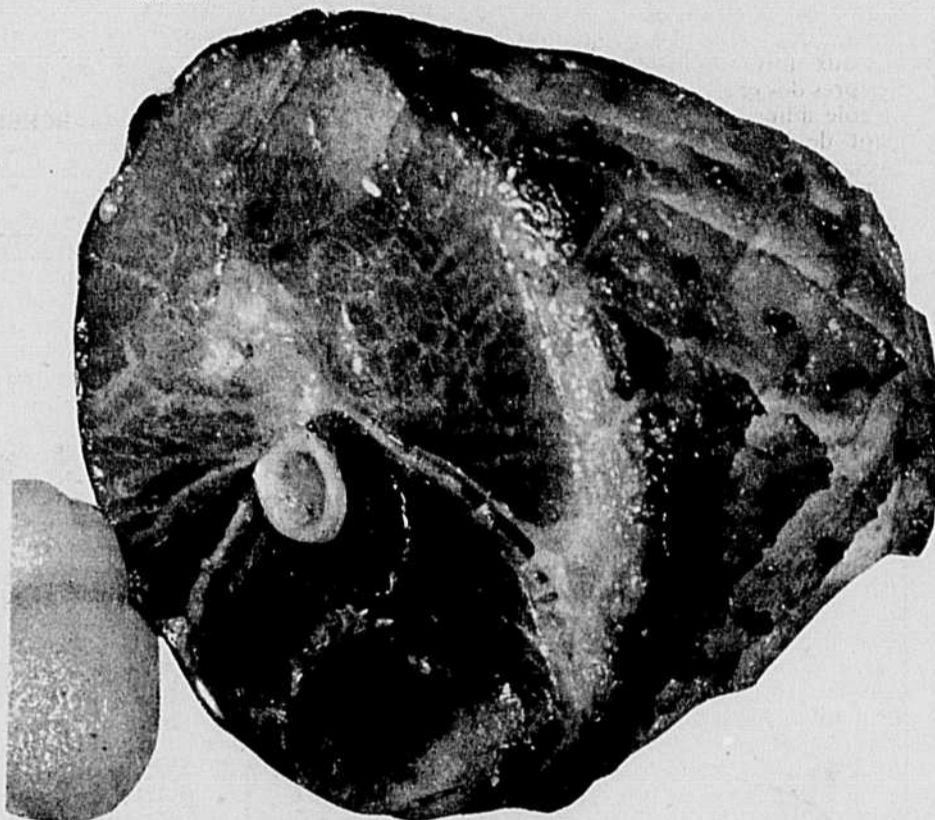
- 1 tranche de jambon cuit d'1/2 pouce d'épaisseur (environ 1 livre)
- 1/2 tasse de cassonade
- 1/2 c. à table de farine
- 1/2 c. à table de sirop des ananas en conserve
- 1/2 tasse d'ananas en conserve hachés finement
- 1 orange pelée, hachée
- 1/4 tasse de cerises au marasquin en demis
- 2 c. à table de noix hachées
- 2 c. à table de raisins épépines

Déposer le jambon dans un plat à four graissé. Préparer la glace en mélangeant les ingrédients suivants et verser sur le jambon. Cuire à découvert à 425°F, 15 minutes. Laisser reposer 5 minutes puis arroser du liquide de la glace. 3 portions. N.B. Pour une tranche d'1 pouce d'épaisseur (environ 2 livres), cuire le jambon à découvert à 425°F, 20 minutes, avant d'ajouter la garniture puis procéder comme ci-dessus.

Le jambon ou plutôt les jambons font partie de la tradition printanière.

Le mot "jambon" ne devrait s'appliquer qu'à la fesse de porc salé et fumé. Cependant, on désigne parfois sous ce nom d'épaule de l'animal (picnic frais, soc roulé), qui en vue de la conservation, a reçu le même genre de traitement que la fesse.

La majorité des jambons vendus actuellement sont entièrement cuits lors du fumage. L'étiquette doit alors le mentionner, sinon n'hésitez pas à le demander au préposé à la vente. Le jambon entièrement cuit ne nécessite aucune autre cuisson mais pour une meilleure saveur, il est recommandé habituellement de le réchauffer avant de servir.



En sous-marin vive le printemps

On les appelle "submarines" ou sous-marins. Nos collégiens en raffolent. Plusieurs lectrices m'en ont demandé le secret. Notre chroniqueuse Angèle qui non seulement tricote mais aussi "fricote" m'a fourni pour vous sa recette-maison.

Sous-marin I: (le Christina) Vous coupez sur la longueur une petite baguette de pain français (de 8 à 10 po.) Beurrer chaque face, étendre mayonnaise et moutarde. À l'intérieur, vous placez: laitue, tranche de jambon, salami, fromage, tomates (facultatif). Envelopper dans un papier Saran Wrap, en serrant bien. Placer au réfrigérateur pour quelque 2 ou 3 hres.

Note: Le salami peut être remplacé par tout autre saucisson ou pâté de foie gras, auquel on ajoute un peu de sel d'ail pour en relever la saveur.

Sous-marin II: (le Valeria) Baguette de pain fendue et beurrée. À l'intérieur vous placez: laitue, jambon ou poulet, fromage et salade de chou (cole slaw) bien égouttée. Enveloppez et placez au réfrigérateur.

Note: On peut employer des pains "hot dog" à défaut de baguette.

Bon appétit.

Mangeons bien, nous mourrons... minces.

La vitamine C et votre santé



Carole Cliche-Dugas, dt.

Qui d'entre nous n'a pas déjà entendu parler des vitamines, et plus particulièrement de la vitamine C? Elle est tout spécialement liée à la guérison d'une maladie, le scorbut, dont l'histoire nous rapporte de nombreux cas. C'est ce lien qui lui a valu son nom d'acide ascorbique. Faisons plus ample connaissance avec cette vitamine qui influence chaque jour notre santé.

Le scorbut est l'un des plus antiques fléaux de l'humanité. Tous les auteurs anciens nous décrivent cette terrible maladie; des navigateurs de tous les siècles nous signalent la perte de nombreux marins à cause du scorbut. Heureusement rare aujourd'hui, le scorbut est une maladie provoquée par l'absence de fruits et de légumes frais dans l'alimentation. Il se manifeste d'abord par une gingivite, c'est-à-dire une inflammation des gencives; celles-ci deviennent rouges et enflées. Peu à peu la racine des dents se déchausse, les dents tombent et des hémorragies se déclarent en de multiples points de l'organisme, provoquant la mort à plus ou moins longue échéance.

On chercha longtemps comment guérir cette affection mortelle. Déjà en 1757, Lind avait démontré l'efficacité des oranges et des citrons dans la guérison du scorbut. Mais il fallut attendre en 1907 pour que les médecins Holst et Frolich démontrent biologiquement l'existence du facteur antiscorbutique. Enfin, c'est en 1930 que Szent Gyorgyi isole la vitamine C et découvre sa formule. Il l'appela acide ascorbique.

Cette vitamine intervient de multiples façons dans notre organisme: elle aide à l'action de nombreux enzy-

mes, elle permet la formation du tissu collagène, elle garde la paroi des vaisseaux sanguins en bon état, et facilite le bon développement des os, des dents et du cartilage. Ces multiples fonctions nous expliquent pourquoi cette vitamine nous aide aussi grandement à résister aux infections.

De nos jours on ne rencontre que de très rares cas de scorbut véritable simplement parce que notre alimentation est suffisamment variée pour nous assurer un apport régulier de vitamine C. Les fruits et les légumes frais les plus riches en vitamine C sont:

- les fines herbes, comme le persil
- les choux (chou, chou-fleur, brocoli, chou de Bruxelles etc...)
- les légumes à feuilles vertes: épinard, laitue etc...
- les fruits acides tels que les agrumes (oranges, citrons, pamplemousses etc...)
- la pomme de terre.

On connaît également une bonne source animale: le foie et les autres abats.

C'est donc dire qu'il nous suffit de réserver une bonne place aux fruits et aux légumes frais dans notre menu quotidien pour s'assurer un bon apport en vitamine C et une meilleure résistance aux infections.

Un inconvénient de taille se présente pourtant dans nos régions: nous n'avons pas un climat qui permet de cultiver toute l'année. Mais le développement des marchés a su pallier à cet état de chose, et grâce à des importations régulières, nous sommes maintenant assurés de retrouver dans toutes les épiceries des agrumes et des légumes frais. Par un choix judicieux de nos aliments, nous pouvons fournir aisément à notre organisme les 70 milligrammes de vitamine C dont il a besoin chaque jour. Il suffit de peu de choses pour y parvenir: un just d'orange ou un demipamplemousse le matin, ou bien des salades riches en légumes verts aux autres repas. Il suffit de consommer chaque jour des crudités en se rappelant que plus un fruit est acide, plus sa teneur en vitamine C est élevée; quant aux légumes, la partie verte en est plus riche que la partie blanche.

La pomme de terre que nous consommons si fréquemment est une source bien connue de vitamine C. Cependant, la cuisson dans l'eau détruit la majeure partie. C'est que la vitamine C est dite hydrosoluble: elle se dissout dans l'eau; elle se retrouve donc plutôt dans le jus de cuisson et se trouve perdue pour le légume. C'est pourquoi il vaut mieux se fier davantage aux fruits et aux légumes verts pour s'en procurer.

Les fruits frais ne doivent surtout pas être négligés: les fraises, l'ananas, le cantaloupe et surtout les agrumes sont à consommer régulièrement. Durant les mois d'hiver, le prix des oranges et des pamplemousses monte en flèche; et pourtant ils nous sont indispensables. Les quelques sous de plus que nous consacrons à leur achat sont largement compensés par les bénéfices que nous en retirons. Notre organisme se fait de minces réserves de vitamine C mais elles ont besoin d'être renouvelées constamment. Ne vaut-il pas la peine d'y penser chaque fois que nous nous arrêtons devant l'étalage des fruits et légumes?... Notre bonne santé en dépend.

Près de 1200 visiteurs en deux mois aux stations agronomiques de Laval

Depuis le 12 janvier 1972, 1,175 visiteurs dont 900 cultivateurs, ont visité la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que les fermes expérimentales de Saint-Augustin. Ce chiffre est d'autant plus significatif, si on le compare à celui de l'an passé: 250 visiteurs pour la même période — 1,975 pour toute l'année 1971, dont seulement 866 cultivateurs.

Cette augmentation rapide du nombre des visiteurs s'inscrit dans la politique générale de la faculté.

En effet, le Comité de la réforme, dans son rapport sur "la vocation et les objectifs de la Faculté d'agriculture", recommandait de "communiquer et mettre à contribution au service du milieu québécois, en priorité, les résultats de recherche de la Faculté, et également tout résultat scientifique connu des membres de la faculté qui pourrait être utile à l'éclairage ou à la solution de problèmes - canaliser vers la faculté les expressions des divers besoins du milieu, et spécialement des institutions, entreprises ou individus, qui appliquent des connaissances scientifiques et techniques faisant l'objet d'enseignement et de recherche à la faculté". Avec l'aide des cultivateurs-animateurs que forme chaque année la Faculté d'agriculture, avec les nombreux contacts individuels qu'ont déjà les professeurs dans les milieux agricoles, il s'agit donc de développer un courant d'échanges à double sens: mieux connaître les besoins et les problèmes des cultivateurs "dans le champ" de façon à canaliser les objectifs de la recherche sur des questions vitales - mieux divulguer les données obtenues par l'expérimentation et établir un mécanisme de feed-back permanent indispensable au progrès de cette expérimentation.

C'est pourquoi, même s'il existe d'autres organismes plus particulièrement chargés de la vulgarisation, la Faculté des sciences de l'agriculture doit nécessairement avoir un contact direct avec le monde rural: ce contact est aussi nécessaire à son développe-

ment que l'hôpital et les possibilités cliniques le sont au développement de la médecine.

Les projets d'avenir

Pour M. Benoit Dumais, vice-doyen chargé de l'extension, et M. Gérard Provencher, directeur de la Station agronomique, les visites actuelles, en forte augmentation, ne sont qu'un début. Ces visites, d'ordre général où l'on présente aux cultivateurs, en peu de temps, un ensemble complexe de recherches et de réalisations dans des domaines divers, devraient faire place à des journées spécialisées où on se pose les questions de plus près et où s'établissent des échanges véritables entre chercheurs et praticiens. C'est un peu le rôle des "field days" qui ont permis aux universités américaines d'être très près des problèmes réels et de jouer un rôle si important dans le développement de l'économie agricole de leur pays.

Pour réaliser ce développement indispensable de l'extension, M. Du-

mais ne cache pas qu'il reste des obstacles à surmonter: d'abord, la ferme elle-même, rachetée en 1963 à l'hôpital général de Québec, avec ses 850 acres,

ses 500 têtes de bétail, ses stations annexes de Saint-Louis de Pintendre et le lac St-Augustin, présente certainement des possibilités intéressantes.

Avis d'audience publique

Avis est par les présentes donné que la Régie a reçu de Les Produits Caillette Inc. une demande de permis pour la fabrication de beurre de petit lait de fromage, de fromage brick, de fromage fondu, des fromages mozzarella, friulano, provoloni, romano et parmigiano, dans son usine située à Maskinongé.

Avant d'adjudger sur cette demande, la Régie tiendra une audience publique jeudi, le 13 avril 1972, à 10 heures du matin, à ses bureaux de Montréal, lors de laquelle toutes les personnes intéressées seront entendues.

Montréal, le 30 mars 1972.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

CULTIVATEURS OBTENEZ LE MAXIMUM

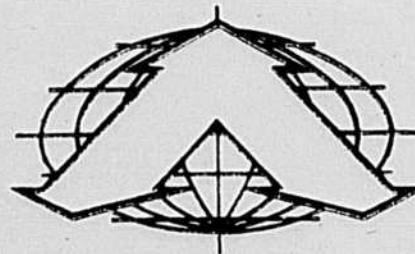
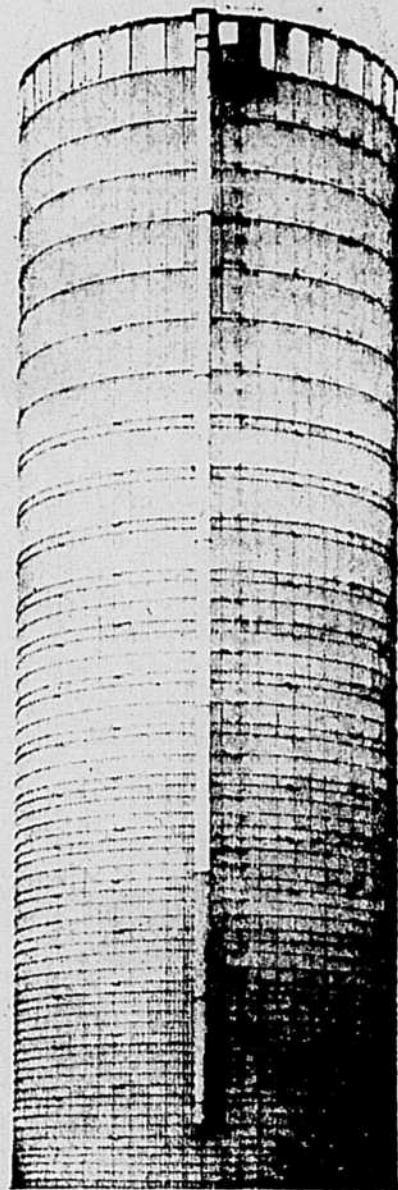
de protection, efficacité et qualité.

SPÉCIAUX DU MOIS D'AVRIL

LES SILOS
PROVINCIAL

- étanchéité
- robustesse
- endurance

pour un entreposage
de qualité



Aston

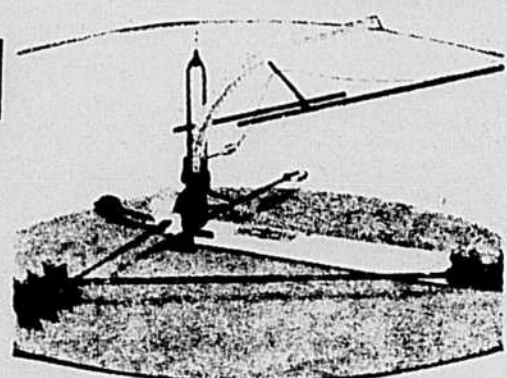
Aeromatic

le système de ventilation
qui pense pour vous.



Déchargeur de silo :

- rapide - fonctionnel
- économiseur de temps, entretien minime, facile



LES ÉQUIPEMENTS **LUSSIER** INC.

C.P. 272, BOUL. LAURIER - DOUVILLE - SAINT-HYACINTHE, P.Q. - TEL. 773-2044

Dans la région de Québec

Campagne-éclair de recrutement le 9 avril

Quelque 1,000 recruteurs se sont donnés le mot pour effectuer cette année le recrutement des membres de l'U.C.C. de la Région de Québec dans un temps record.

En effet, dimanche le 9 avril a été choisi comme le jour "J" pour rendre visite à chaque agriculteur du territoire des Fédérations de Québec-Est-Nord et Ouest et recueillir leur cotisation.

L'objectif ne laisse pas d'équivoque possible: "100% des Producteurs" doivent être membres de l'Union. C'est avec détermination et toute la préparation nécessaire que les recruteurs se lanceront dans le champ, dimanche prochain. Des réunions préalables avec MM. Allain et Kirouac ont permis à chaque recruteur de se motiver suffisamment pour emporter le morceau.

Le recrutement à l'U.C.C. a toujours été une activité importante en raison du fait que l'Union existe seulement à condition que les membres paient volontairement une cotisation à chaque année, mais 1972 revêt un cachet d'une importance toute particulière car la loi du syndicalisme agricole deviendra une réalité avec la représentativité. C'est dans la mesure où chaque recruteur remplira sa tâche à 100% que l'objectif sera atteint. Le slogan "Tous Responsables" démontre bien l'importance du geste que poseront tous et chacun de ceux qui seront visités le 9 avril en vue de leur adhésion à l'Union.

(Communiqué)



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits

L'importance des sources

L'eau ruisselait sur la voiture. Je me trouvais emprisonnée sous ce déluge, dans ce que l'on appelle un "Lave-auto", perfectionnement de l'automatisme qui remplace l'homme et son bras... Je profitais de ce summum que notre civilisation "à pitons" apporte pour simplifier notre vie. Mais en même temps, j'étais entièrement plongée dans ce que les siècles ont apporté de plus beau à l'homme et à son âme. Revivant dans une sorte d'extase étrange ce qui faisait autrefois la trame de nos Jours Saints: "Agius o Theos" chanté à la perfection par les Bénédictins de Solesmes. Ce grégorien lorsqu'il est interprété avec art demeure l'expression la plus haute du sacré. Pendant une trop courte demi-heure, en cette matinée du Vendredi-Saint, Radio-Canada a diffusé quelques-uns des plus beaux passages latins de l'Office de ce jour. Une réalisation de Marc Perron, accompagnée de commentaires sobres mais intensément justes.

En voulant se rapprocher du peuple, notre liturgie s'est souvent éloignée de Dieu. C'est banal de dire que nous avons perdu le sens du sacré. Nous avons laissé tomber complètement cette armature

de beauté que les siècles nous avaient apportée. Je sais bien que tous nos chantages de paroisse n'avaient pas la maîtrise de l'expression des moines de Solesmes. Mais en dépit des malchances dans l'exécution, ce "chant d'église" nous élevait quand même au-dessus des préoccupations du quotidien. Il fut une époque où nous en avions probablement trop. Mais maintenant nous n'en avons plus assez. Il arrive encore que dans nos paroisses des personnes demandent par testament qu'à leur messe funèbre, on interprète quelques pièces en grégorien. Je trouve ça profondément émouvant. Ce ne serait trahir aucune réforme que d'aller de temps en temps explorer du côté du patrimoine si riche du grégorien.

Pendant un certain temps, on a pensé qu'on pourrait amener plus de jeunes dans les églises en leur servant les mêmes menus que dans les boîtes à gogos. L'expérience a été si pauvre qu'on a fini par comprendre la bêtise d'un tel procédé. Il ne s'agit pas de revenir uniquement aux Kyrie et aux Oremus, mais pourquoi se tiendrait-on délibérément si loin de ces sources inépuisables de richesses et de beauté?

Marie-Stéphane

Télévision Agricole à Radio Canada

LE 9 AVRIL 1972

LA SEMAINE VERTE
12h.00 à 12h.15
Information agricole.

LES QUATRE SAISONS
12h.15 à 12h.30

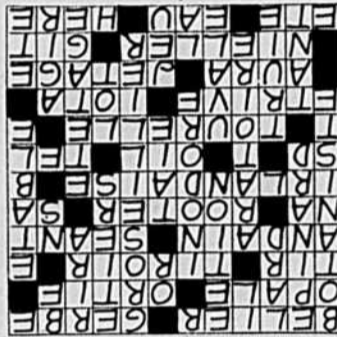
La fabrication du cidre de pommes, légalisée au Québec depuis l'automne dernier, ne se fait pas au hasard. Dimanche, le 9 avril, à 12h.15, "Les Quatre Saisons" feront la lumière sur les techniques de fabrication mises au point et appliquées de façon sévère. L'émission-couleur est réalisée de Québec par Claude Colbert.

16 avril — Législation de fabrication et distribution du cidre.

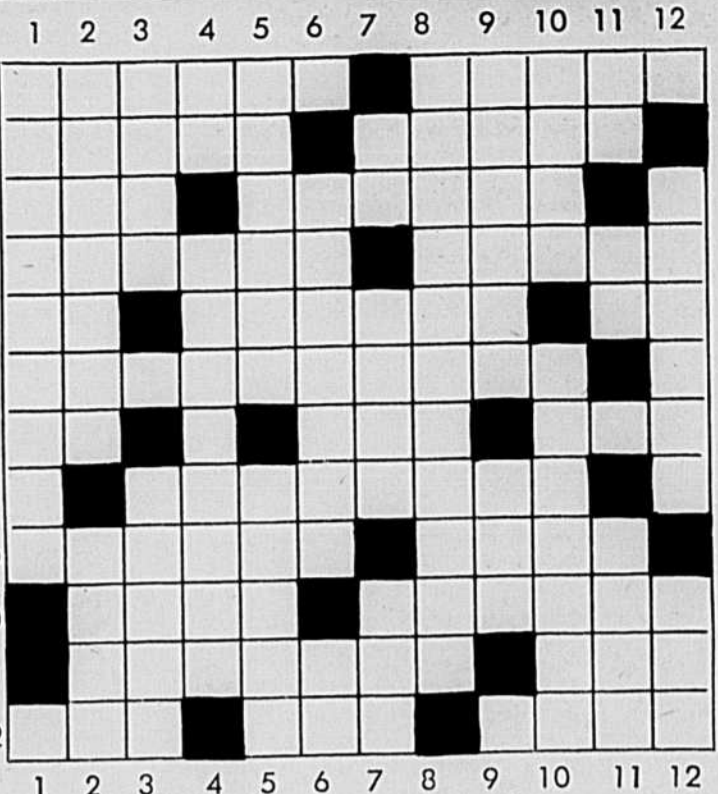
LES TRAVAUX ET LES JOURS
12h.30 à 13h.00

Beaucoup de fermes au Québec ont encore un lot boisé. Ces lots font l'objet d'un concours annuel sous l'égide de l'Ordre du Mérite forestier. "Les Travaux et les Jours" du dimanche, 9 avril, à 12h.30, nous transporteront chez les deux principaux décorés du dernier concours, pour étudier les raisons de leur succès. C'est une émission de Simon Richer.

16 avril — Le sort de nos érablières.



MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- Mouton-mâle.- Botte de fleurs coupées à longues tiges.
- Pierre fine.- Urticacée couverte de poils.
- Art de lancer.- Petite caisse emboîtée dans un meuble.
- Rangée de foins ou de céréales fauchés et déposés sur le sol.- Derrière de l'homme.
- Sodium.- Matériel auxiliaire de terrassement à grand débit.- À lui.
- De l'Irlande.
- Saint Denis.- Ancien oui.- Pareil.
- Petite tour.-
- Amarrage sur un ou deux cordages.- Neuvième lettre grecque.
- Possédera.- Sécrétion s'écoulant du nez d'animaux atteints de la morve, de la gourme, etc.
- Orner de nattes.- Est couché.
- Saison.- Pluie.- Homme misérable.

VERTICALEMENT

- Spécialiste de botanique.
- Plante potagère.- Une si grande quantité.
- Partie profonde de la peau de certains animaux.- Femelle du porc.
- Lui.- Qui concerne l'agriculture.
- Père d'Andromaque.- De raisin.
- Sans odeur.- Adverbe de lieu.
- Métal précieux.- Enveloppe l'oreiller.- Amusement.
- Arbrisseau dont le fruit est la groseille.
- Canaux qui amènent l'eau de mer dans les marais salants.- Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
- Exprimera un sentiment de gaieté.- Action d'ététer les arbres.
- Béryllium.- Notre-Seigneur.- Faire quelque chose.
- Bâtiment destiné aux bestiaux.- Saison.

LES FILMS À LA TV DU 9 AU 15 AVRIL

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Explications - la valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 5 - CBFT

LUNDI, 10 AVRIL

13h.30 — LA BELLE ET L'EMPEREUR (5) — All. 1959. Comédie musicale d'A. von Ambesser avec Romy Schneider et Jean-Claude Pascal. Une jeune courtisane s'empare d'un comte qui se dit valet de chambre.

MARDI, 11 AVRIL

13h.30 — LES ANIMAUX (3) — Fr. 1963. Documentaire de F. Rossif. La vie et les mœurs de diverses espèces d'animaux.

MERCREDI, 12 AVRIL

13h.30 — CELUI QU'ON N'ATTENDAIT PLUS (5) — E.U. 1955. Drame de R.G. Springsteen avec Ann Sheridan et Steve Cochran. Après huit ans de vagabondage, un homme retourne à son foyer.

JEUDI, 13 AVRIL

13h.30 — FAITES-MOI CONFIANCE (5) — Fr. 1954. Comédie de G. Grangier avec Zappy Max et Francis Blanche. Déçu en amour, un prestidigitateur fait un rêve où il vient à bout de ses difficultés.

VENDREDI, 14 AVRIL

15h.30 — GIGOT LE CLOCHARD DE BELLEVILLE (4) — E.U. 1962. Comédie de G. Kelly avec Jackie Gleason et Diane Gardner. Un pauvre muet pas très futé est la tête de ture de son quartier.

23h.30 — LE TEMPS DE VIVRE (3) — Fr. 1968. Drame psychologique de B. Paul avec Marina Vlady et Frédéric de Pasquale. Un jeune ménage ouvrier connaît un moment de crise.

MONTREAL Canal 10 - CFTM TV

DIMANCHE, 9 AVRIL

13h.30 — LA RÉCRÉATION (5) — Fr. 1961. Drame psychologique de F. Morcuil avec Jean Seberg et Christian Marquand. Une adolescente a une aventure amoureuse dont elle sort désemparée.

LUNDI, 10 AVRIL

13h.15 — SI LE ROI SAVAIT CA (5) — Fr. 1957. Mélodrame de C. Canaille avec Magali Noël et Henri Vilbert. Un homme envoie un rival à la guerre pour pouvoir épouser celle qu'il aime.

MARDI, 11 AVRIL

13h.15 — LA SYMPHONIE PASTORALE (3) — Fr. 1946. Drame psychologique de J. Delannoy avec Michèle Morgan et Pierre Blanchard. Un pasteur protestant convoite une jeune aveugle qu'il a élevée.

MERCREDI, 12 AVRIL

13h.15 — MAGDA (5) — All. 1939. Drame de C. Froelich avec Zarah Leander et Henrich George. Une grande cantatrice revient dans sa ville natale pour donner un concert.

JEUDI, 13 AVRIL

13h.15 — RYTHME, AMOUR ET TWIST (6) — It. 1960. Comédie musicale de M. Morassi avec Karin Baal et Mario Carotenuto. Intrigues amoureuses dans une entreprise où on interdit le mariage entre employés.

19h.30 — LE GROUPE (3) — E.U. 1965. Drame psychologique de S. Lumet avec Joanna Pettet, Shirley Knight et Jessica Walter. Au cours des années 30, huit amies de collège connaissent des sorts divers.

VENDREDI, 14 AVRIL

13h.20 — L'OEIL DU MALIN (4) — Fr. 1961. Drame psychologique de C. Chabrol avec Jacques Charrier et Stéphane Audran. Un journaliste jaloux s'acharne à détruire le bonheur d'un jeune couple.

23h.15 — LES FRÈRES RICO (5) — E.U. 1957. Drame policier de P. Karlsen avec Richard Conte et Kathryn Grant. Un ex-gangster devenu honnête retombe aux mains de ses anciens complices.

SAMEDI, 15 AVRIL

20h. — UN TROU DANS LA TÊTE (5) — E.U. 1959. Comédie dramatique de F. Capra avec Frank Sinatra et Edward G. Robinson. Sur le bord de la faillite, un jeune veuf frivole fait appel à son frère.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 10 AVRIL

10h.30 — TRAQUÉS DANS LA VILLE (4) — It. 1951. Drame policier de P. Gerami avec Renato Baldini et Gina Lollobrigida. Poursuivie par la misère, quatre hommes tentent un cambriolage.

MARDI, 11 AVRIL

10h.30 — TITANIC (4) — E.U. 1952. Drame de J. Negulesco avec Clifton Webb et Barbara Stanwyck. Récit de la catastrophe maritime du "Titanic".

19h. — BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE (3) — It. 1957. Drame de R.

Clément avec Silvana Mangano et Anthony Perkins. A force de persévérance, une femme transforme une lande boueuse en rizière fertile.

MERCREDI, 12 AVRIL

10h.30 — LA LUTTE FINALE (5) — All. 1962. Film de montage d'actualité de R. Nussbaum avec Jean Serge et Mac Megy. La fin de l'Empire des tsars et la naissance de l'Union Soviétique et du régime communiste.

JEUDI, 13 AVRIL

10h.30 — JERK À ISTANBUL (6) — Fr. 1967. Film d'aventures de F. Rigaud avec Michel Constantin et Jean-François Porron. Les mésaventures de deux amis qui ont gagné cent millions au tiercé.

VENDREDI, 14 AVRIL

23h.15 — LE DÉSERT DE PIGALLE (4) — Fr. 1958. Drame de L. Joannon avec Pierre Trabaud et Annie Girardot. L'apostolat difficile d'un jeune prêtre dans un milieu de prostituées.

SAMEDI, 15 AVRIL

23h.15 — L'HOMME AU FUSIL (5) — E.U. 1955. Western de R. Wilson avec Robert Mitchum et Jan Sterling. Les habitants d'une petite cité terrorisée par un bandit confient leur sort à un aventurier.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 10 AVRIL

17h. — LES SEPT VOLEURS (4) — E.U. 1960. Drame policier de H. Hatahway avec Edward G. Robinson et Rud Steiger. Un professeur américain organise un hold-up audacieux au Casino de Monte-Carlo.

MARDI, 11 AVRIL

17h. — LES RÉVOLTES DU BAGNE (5) — All. 1961. Drame de L. Lahola avec Pierre Parel et Anna Smolik. Dans un camp de Sibérie, des prisonniers attendent leur libération.

MERCREDI, 12 AVRIL

17h. — JOURNAL INTIME (2) — It. 1962. Drame psychologique de V. Zurlini avec Marcello Mastroianni et Jacques Perrin. À l'occasion de la maladie de son frère, un homme prend conscience des liens d'affection qui les unissent.

23h.35 — LE DÉSERT DE LA PEUR (3) — G.B. 1958. Drame de guerre de J.-L. Thompson avec John Mills et Sylvia Syms. Le voyage dramatique de militaires anglais ramenant vers Alexandrie des infirmières.

JEUDI, 13 AVRIL

17h. — STRATEGIC AIR COMMAND (4) — E.U. 1954. Documentaire romancé de A. Mann avec James Stewart et June Allyson. Un foyer connaît des problèmes à cause du poste de pilote expérimental qu'occupe le mari.

VENDREDI, 14 AVRIL

17h. — LE CHASSEUR DE PRIMES (5) — E.U. 1965. Western de S.G. Bennett avec Dan Duryea et Audrey Dalton. Un honnête homme qui s'est fait chasseur de primes devient dur et impitoyable.

23h.10 — F.B.I. CONTRE BORGIA (4) — E.U. 1967. Drame policier de L. Lowell Rich avec Don Murray et Inger Stevens. Un couple tente d'échapper à l'emprise d'un syndicat du crime.

SAMEDI, 15 AVRIL

23h.30 — EROTISSIMO (4) — Fr. 1968. Comédie satirique de G. Près avec Annie Girardot et Jean Yanne. Se sentant délaissée par son mari, une jeune femme s'imagine qu'elle manque d'attrance érotique. Mise en boîte d'une certaine publicité. Ton léger et désinvolte. Trouvailles amusantes. Interprétation alerte. — Critique de l'exploitation de l'érotisme.

ROUYN-NORANDA - Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA - Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

QUEBEC Canal 4 - CFCM-TV

DIMANCHE, 9 AVRIL

16h.30 — CHERI FAIS-MOI PEUR (5) — Fr. 1958. Comédie de J. Pinoteau avec Darry Cowl et Sophie Saumier. Dans un hôtel de sports d'hiver, un romancier est mêlé à des histoires d'espionnage.

LUNDI, 10 AVRIL

13h. — PANIQUE DANS LA JUNGLE (6) — E.U. 1951. Film d'aventures de L. Landers avec Johnny Weissmuller et Sheila Ryan. Dans la jungle, un aviateur se lance à la poursuite d'un criminel.

14h.30 — CES SACRÉES VACANCES (4) — Fr. 1955. Comédie de R. Vernay avec Sophie Desmarets et Pierre Destailles. Les tribulations d'une famille en vacances.

17h. — LE CAVALIER AU MASQUE (5) — E.U. 1954. Film de cape et d'épée de B. Humberstone avec Tony Curtis et Colleen Miller. En 1803, un gentilhomme masqué se fait le défenseur des Royalistes.

MARDI, 12 AVRIL

13h. — MADEMOISELLE S'AMUSE (5) — Fr. 1947. Comédie musicale de J. Boyer avec Ray Ventura et ses Collégiens, et Gisèle Pascal. La ville d'un millionnaire reçoit un orchestre comme cadeau d'anniversaire.

MERCREDI, 13 AVRIL

13h. — PASSAGE INTERDIT (5) — E.U. 1952. Western de H. Fregonese avec Joseph Cotten et Shelley Winters.

VENDREDI, 14 AVRIL

Pour sauver sa tête, l'héritier d'un domaine d'élevage épouse le témoin de son crime.

14h.30 — LA VIOLETTA (5) — It. 1958. Film musical de L.C. Amadori avec Raf Vallone et Sarita Montiel. Une marchande de violettes s'empare d'un jeune noble.

17h. — LES BOUCANIERES DE LA JAMAÏQUE (6) — E.U. 1951. Drame d'aventures de F. De Cordova avec Jeff Chandler et Scott Brady. Un voilier américain se transforme en bateau corsaire afin de recueillir des renseignements.

JEUDI, 13 AVRIL

13h. — ADRIENNE LECOUCREUR (5) — Fr. 1938. Drame historique de M. Lherbier avec Pierre Fresnay et Yvonne Printemps. Evocation de la liaison entre le maréchal de Saxe et l'actrice Adrienne Lecouvreur au XVIIIe siècle.

14h.30 — J'AI VECU DEUX FOIS (7)

— E.U. 1953. Drame policier de L. Landers avec Edmond O'Brien et Audrey Totter. Aventures d'un gangster qu'une opération au cerveau remet sur le droit chemin.

VENDREDI, 14 AVRIL

13h. — LA PRINCESSE DE SAMARCANDE (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de G. Sherman avec Ann Blyth et David Farrar. La princesse d'un pays convoité par les Mongols réussit à dresser l'un contre l'autre deux chefs ennemis.

14h.30 — BAGDAD (6) — E.U. 1949. Conte de C. Lamont avec Maureen O'Hara et Vincent Price. Une princesse orientale recherche l'assassin de son père.

17h. — L'EXPÉDITION DU FORT KING (5) — E.U. 1953. Western de B.

BOETTICHER avec Rock Hudson et Barbara Hale.

— Un jeune lieutenant tente de conclure une paix entre Blancs et Indiens.

SAMEDI, 15 AVRIL

10h.30 — DANGEREUSE MISSION (6) — E.U. 1950. Film d'aventures de R. Le Borg avec Stephen McNally et Alexis Smith. Un homme entre dans une bande de voleurs.

14h.30 — UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSÉ (6) — Fr. 1958. Drame sentimental de W. Rozier avec Jacques Bergerac et Barbara Ruttling. La fille d'un fermier, malheureuse en ménage, s'enfuit avec son ancien fiancé.

20h. — LA PETITE MAISON DE THÉ (4) — E.U. 1950. Comédie satirique de D. Mann avec Marlon Brando et Glenn Ford. Un officier américain de l'armée d'occupation est chargé de démocratiser les habitants d'une île japonaise.

AUTRES CANAUX

MATANE - Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI - Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE-DU-LOUP - Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON - Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON - Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.



— Alors bonsoir, hein... Et merci pour cette bonne soignée !...

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs
capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents
RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

PROFITS assurés en vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1933. Étoffes attractives vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. **RODNEY TAILORING COMPANY DEPT "T", CASIER 3018, MONTREAL.**

AGISSAGE

Messieurs! Confiez-nous vos lames de "Clippers", vaches, moutons et caniches (chiens). Agissage à l'huile \$1 le set sur meule à diamant \$1.50. Garantie pour 25 à 35 bêtes. **ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.**

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
 54 COTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
TÉL.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

CHAROLAIS A VENDRE

Bœufs Charolais enregistrés, français, Pur-sang 15/16 etc.

FERME CHAROLAISE
DE RIMOUSKI ENR.,
 125 est. Boul. René Lévesque,
 Suite 202, RIMOUSKI, P.Q.
 Tél. 736-4460

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vélées ou devant véler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi **ACHETEUR** de troupeaux. **ALBERT MAURICE, WINDSOR, CTÉ RICHMOND.** Tél.: 819-845-2149.

VACHES et taures Holstein, vélant à tout temps. S'adresser à: **THEODORE MONGEAU, VILLAGE ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM, CTÉ DRUMMOND.** Tél.: (819) 395-4959. Aussi "ACHETEUR DE TROUPEAUX".

CHAROLAIS

Troupeaux 15/16 et pur-sang de 2 à 17 mois, venant de troupeaux français. Amour de Paris, Cabotin, etc. Vaches et veaux 15/16 et pur-sang. **HERVIN BONNEAU, FERME LE CHAROLLES, LA PLAINE.** Tél.: 514-223-2522.

JERSEYS — Jeunes vaches Jersey enregistrées, avec BCA, vélant prochainement. **ÉLEVEURS JERSEYS, LENOXVILLE, QUÉ.** Tél.: 819-562-9848.

TROUPEAU de 47 vaches laitières, avec ou sans Quota de Lait Industriel de 14,457 lb de gras. S'adresser à: **PHILIPPE OUMET, 3805 CÔTE TERREBONNE, Route 29, Tél.: 666-8181.**

VACHES LAITIÈRES

Vaches laitières croisées et pur-sang, à vendre en tout temps de l'année. Nous prenons le bœuf en échange. Conditions à discuter avec le vendeur. **CLAUDE DAGENAIS & FILS, R.R. 1, ST-CANUT, CTÉ DEUX-MONTAGNES,** (à 6 milles de l'Autouroute des Laurentides, Sortie 17). Tél.: 432-4754.

HEREFORD — Bœufs enregistrés, 1 à 2 ans, primables \$200. Pores Tamworth enregistrés, verrats, truies, prêts pour le service, aussi Hybrides Tamworth-Hampshire. **AIMÉ LABONTE, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE.** Tél.: 418-888-3395.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. **OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48.** Tél.: Ferme, de 7h a.m. à 6 h p.m. 581-5670 — Résidence 722-0956.

VACHES et taures Holstein vélant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. **DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES.** Tél.: 649-1169.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, provenant de meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: **PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, Tél.: 666-8181.**

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vélant avril, mai, nous prenons le bœuf en échange. **CHOUINARD & FRÈRES, Ste-FLAVIE, CTÉ MATANE.** Tél.: 775-7018.

MESSEURS les Cultivateurs qui projetez d'acheter des vaches laitières, un appel téléphonique ou une visite à notre Ferme vous convaincront de la qualité de notre stock de taures et de vaches Holstein. Ceci sans aucune obligation de votre part. Échange accepté. Livraison gratuite. **FERME ROBERT DE GRANDPRÉ, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, CTÉ BERTHIER.** Tél.: 836-4809.

ACHETEUR — VENDEUR de troupeaux laitières croisés ou pur-sang, avec ou sans quota. Échange accepté. S'adresser à: **JEAN-MARC LEBLANC INC., ST-SYLÈRE, CTÉ NICOLET.** Tél.: 23-8-1.

GALLOWAY, 6 taures dont 2 en gestation, une très bonne vache Holstein devant véler prochainement. B. de WARNAFFE, RIGAUD. 238-5519.

À VENDRE au complet: 22 vaches laitières Holstein, production moyenne 11,912 lb, contrôle Collège Macdonald depuis 4 ans. Quota lait nature 471 lb par jour; transformation 95,855 lb sur le Marché de Montréal. Bulk Tank Zero avec Lavage automatique, capacité 300 gallons, semi-pipeline 60 pi. de longueur; 2 Trayeuses Surge avec Compresseur. **FERNAND LAPIÈRE, 297, ST-HERMAS, CTÉ DEUX-MONTAGNES.** Tél.: 1-258-3607.

ATTENTION! 50 têtes de Charolais, grade 1/2 15/16 et pur-sang, à vendre; 10 taureaux d'un an, très bons reproducteurs, \$500, chacun. Tél.: 819-535-3357 ou 221-2110.

VERRATS ET TRUIES YORKSHIRE S.P.F. ET LANDRACE ENREGISTRÉS troupeaux primés suivant l'indice gain-gras. Verrats garantis pour le service, aussi truies hybrides S.P.F. primées à l'achat. Prix suivant la classification. S'adresser à:

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, Tél.: 378-7981

VERRATS: Hampshire, Duroc, Chester White, Yorkshire (américain). Garantis pour le service. Prime jusqu'à \$60. **TRUIES** hybrides ou croisées: Hampshire X Yorkshire, Duroc X Yorkshire, Chester White X Yorkshire, Landrace X Yorkshire. Prime à l'achat jusqu'à \$45. — **PORCHERIE IDÉALE INC., C.P. 148, ST-BARNABÉ-NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ.** Tél.: (819) 264-5311 ou (819) 264-2088.

VERRATS Yorkshire à vendre, prêts pour servir, avec garantie pour le service. Prime d'achat: \$30 à \$60. — Troupeau sur le contrôle sanitaire et génétique du Gouvernement. **VILLA SAINT-ALPHONSE, 600, CÔTE ST-ANDRÉ, R.R. 1, ST-JÉRÔME.** Tél.: 438-1571.

VERRATS et truies Hampshire enregistrés, primés suivant l'indice. Verrats garantis pour le service. 2 lignées disponibles à tout âge. **GILLES FORCIER, ST-AIMÉ (RICHELIEU).** Tél.: 514-788-2463.

VERRATS et truies Yorkshire, Landrace, Duroc, Jersey enregistrés, prêts pour le service; prime d'achat. **MARCEL SYLVESTER, RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE.** Tél.: 514-773-1891.

CATALOGUE illustré gratuit, pages complètes montrant photos de 14 pur-sang et 2 croisements hybrides. Offrons Chester White enregistrés, Swedish Landrace, Lacombe, Welsh, Tamworth, Hampshire, Duroc, Yorkshire, Poland China, Berkshire, British Saddleback, English Large Black, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. **TWEDDLE FARMS, FER-GUS, ONTARIO.**

JEUNES CHIENS Berger-Allemand, 3 mois, prix maximum \$15. Si intéressés, communiquer avec: **JEAN-YVES GAGNON, LAMY, CTÉ TEMISCO COUATA.**

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. **DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE.** Tél.: 792-3834.

ACHETONS animaux morts ou vivants, acceptons frais d'appels. **L. ARCANDE INC., ABATTOIR CHEMIN ST-BARNABÉ, C.P. 365, ST-HYACINTHE.** Tél.: 774-7381.

A VENDRE DIVERS

SILOS Béton Armé, R-Mix QUALITÉ FINI DISTINCTION
Vide — Silos Patz SILOS BEAUDRY INC.,
441, Rg. des SOIXANTE, ST-MARC, QUÉ.
Tél.: (514) 584-3248

Silos Michel Enr. BÉTON ARMÉ COULÉE CONTINUELLE PLUS MODERNE PLUS PRATIQUE PAS DE JOINTS CE QUI DONNE PLUS DE SÉCURITÉ POUR LE VIDEUR.
Michel Dupuis St-François-du-Lac Cté Yamaska.
Tél.: (514) 568-3729

SILOS "PROVINCIAL" PRÉFABRIQUÉS ÉTANCHÉITÉ ROBUSTESSE ENDURANCE IMPERMEABILITÉ POUR UN ENTREPOSAGE DE QUALITÉ.
LES ÉQUIPEMENTS LUSSIER INC.,
C.P. 272, Boul. Laurier, Douville, St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-2044.

PIERRE BELISLE,
 Agronome Conseiller en alimentation. Programme de fabrication et d'alimentation pour menuesies et cultivateurs. Évaluation du coût de fabrication à la Ferme.
Fabricants de pré-mélanges en gros.
Scientific Concentrants Co.
 C.P. 14, St-Mathias, Qué.
 Tél.: (514) 658-8733

À VENDRE: Quota de Lait Industriel avec troupeau laitier et Quota de Lait Nature. Consommation et Transformation, transférable à partir du 1er mai '72. Quota de Volailles, de poulets à 77er, de coqs et de dindes. Bulk Tank Pipeline. Roulant de ferme. Conditions de paiements des plus faciles. Téléphonez à: 514-469-2839.

AVOINE DE SEMENCE Yamaska enregistrée et certifiée, à vendre. Aussi avoine d'alimentation criblée à 2,40 le 100 lb. **ROGER RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANÇOIS, CTÉ NICOLET.** Tél.: 819-293-5272.

RÉSERVOIR À LAIT (Bulk Tank) de marque Jamesway, capacité 400 gallons, à vendre, en très bonne condition. **REMI LAUZON, STE-SCHOLASTIQUE (DEUX-MONTAGNES).** Tél.: 258-2524.

LIN de Semence à vendre, variété "Linnott" Fondation No 1 et Commercial No 1, traité. **HENRI MONDRY, 353, BOUL. RICHELIEU, ST-BASILE-LE-GRAND, CTÉ CHAMBLAY.** — Tél.: 658-2357.

PIQUETS de cèdre de toutes grosseurs et bon foin à vendre. **RÉNALD PORLIER, ADAMSVILLE, CTÉ BRÔME.** Tél.: 263-3179.

FOIN mêlé, première qualité — Orge pure — Bulk Tank Champion, capacité 60 bidons — **GASTON DAoust, ST-HERMAS, (DEUX-MONTAGNES).** — Tél.: 258-4401.

BAS-CULOTTES — Première qualité, (90 à 140 lb) \$6.00 dz. — (100 à 160) \$11.00 dz. — (160 à 190) \$12.00 dz. — (190 à 225) \$14.00 dz. — (225 à 300) \$20.00 dz. — Prix du gros sur demande, aux commerçants et vendeurs. **LA FEMME CHIC ENR., C.P. 108, DELSON, P.Q.**

1000 BALLES Paille; Taureaux Holstein; Frigidaire Crino; Trayeuse CO-OP; Charrues Cockshutt; Presses à foin; **GILLES LACOURSE, STE-MONIQUE, (NICOLET).** 819-289-5325.

GRANGE pour démolition, à vendre. S'adresser à: **EDOUARD PAQUETTE, 319, GRANDE COTE, ST-EUSTACHE.** Tél.: 473-6411.

FOIN 5300 balles de foin pressé à 65 lb en juillet '71, pour être chargé à St-Louis de Lotbinière. **TÉLÉPHONER** (après 7 hres), 418-653-7820.

FOIN Conditionneur Trayeuse Surge avec 2 chaudières Refroidisseur à lait, 8 bidons Bidons à lait. **FERNAND DESROSIERS, ST-CLÉOPHAS (JOLIETTE).** 889-2001.

2 MANTEAUX à vendre, un mouton gris, 12 ans, \$150. un drap brun, 13 ans, avec collet fourrure, \$60. — **TÉLÉPHONER: 786-2841, CONTRECOEUR.**

ÉQUIPEMENT COMPLET 3,000 chaudières, chalumeaux, couvercles, réservoirs, eau et à ramasser. Feu 5 x 14. **RÉAL PAQUETTE, ST-HERMAS, RR2, DEUX-MONTAGNES.**

2 SILOS (14' x 28') en bois de cèdre peinturé, 11 ans d'usage. Bons comme neufs. Prix: \$600, chacun. S'adresser à: **JEAN-CHARLES BRISSON, ST-STANISLAS-DE-KOSTKA, CTÉ BEAUHARNOIS.** Tél.: 373-5730.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHAR

BOIS de char usagé, madiers et planches, \$60, le mille m.p. H. **RIENDEAU, 2761, RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104.** Tél.: 932-9144.

BOIS de char usagé, madiers et planches, \$60, le mille m.p. H. **RIENDEAU, 2761, RUE ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 104.** Tél.: 932-9144.

POSSÈDE Ferme tout équipée, bien bâtie mais sans troupeau. Aimerais réorganiser avec partenaire ou associé, moins de 40 ans, marié, expérimenté ou non. Dans le Nord. Écrire: **CASE 376, 515 VIGER, MONTREAL 132.**

COMMERCES A VENDRE

QUINCAILLERIE avec bâtisse et 2 logements compris, à vendre. **CAUSE, Maladie, 227 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, (LAVAL).** Tél.: 669-3239.

ÉCOLE DE METIERS

DEPLIANT gratuit pour apprendre la réparation des montres, horloges, réveils et bijoux. Jour, soir, correspondance. **INSTITUT D'HORLOGERIE, 4379, ST-HUBERT, MONTREAL.**

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1972, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra; il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEO. ÉTIENNE LEBLANC
 ENCANTEUR LICENCIÉ
 ST-BARNABÉ SUD,
 Cté St-Hyacinthe,
 Tél.: 792-3595.

ATTENTION! ATTENTION! Messieurs les Cultivateurs qui désirez faire vente par encan en 1972, je vous offre mes services. Je suis à votre disposition pour tous genres de ventes par encan. Donc n'hésitez pas à me consulter. **JEAN-PAUL DU-BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC.** Tél.: 362-7240. "Ma devise est toujours la même, celle de bien vous servir".

CHAQUE LUNDI, depuis 16 ans, aux Encans de la Ferme Inc., succursale St-Hyacinthe, Route Trans-Canada, il y a une **Vente par Encan** de tous les animaux de la ferme. Ce marché est reconnu comme un des meilleurs de l'Amérique du Nord tant par le volume offert que par la qualité. Nous avons construit des nouveaux locaux qui permettent d'améliorer trois (3) services en particulier, soit: chevaux de toutes sortes, (équitation, de travail, à viande et autres ainsi qu'équipement), vaches laitières et porcelets. Il y a un vétérinaire sur les lieux afin d'être assurés que les animaux offerts sont en très bonne santé. Vous êtes BIENVENUS, Achetés et Vendeurs. — Une visite vous convaincra de la qualité du service offert. Les ventes pour chaque catégorie d'animaux débutent comme suit: **VEAUX** de toutes catégories: 10 hres A.M. **LARD** à Marché, truies, verrats: 3 hres P.M. Animaux de boucherie, vaches, taures, taureaux: 6 hres P.M. Chevaux de toutes catégories et équipement: 6 hres P.M. **VACHES** à Lait: 7.30 hres P.M. **PORCELETS:** 9 hres P.M. **N'OUBLIEZ PAS** si vous désirez faire Encan de ferme ou animaux, nous avons un service spécial pour ce genre d'Encan. Pour informations: **LES ENCANS DE LA FERME INC.** **PAUL BERNARD, Encanteur, ST-PIE, Cté Bagot.** Tél.: (514) 772-2492 ou 772-2259.

VENTE DU TROUPEAU DE LA FERME BELLE-RIVE PROPRIÉTÉ: INSTITUT ST-JOSEPH DE LA DÉLIVRANCE DE LÉVIS. JEUDI, le 20 AVRIL, 1972, à 11 hres a.m. précises.
185 TÊTES DE BÉTAIL
1 TAUREAU "Excellent" fils de Sealing Rockman
102 LAITIÈRES 6" "Très Bonnes" 42 "Bonnes Plus" 30 TAURES saillies
 Plusieurs génisses de la naissance à 3 mois. Le B.C.A. du troupeau à date est de: 122% Lait et 135% Gras.
 Souche du troupeau: Sealing Rockman Rockdale President Huronia Heights Citation Raymondale Netherland Seven Up Spring Farm Reflexion Ormsby Rose Edge Sir Triune Amos-Briarwood Chieftain.

MERCREDI 19 AVRIL 1972 — 1 hre P.M. ÉQUIPEMENT DE LA FERME
 Tracteur Ford 5000 avec chargeur, année 1967; Fourragère Dion 488, attachement blé d'Inde 2 rangs, attachement coupe-foin; Convoyeur Kewanee No 500, 1969 et tout le petit équipement disponible sur la ferme.
 N.B. Toutes les constructions de la ferme sont également à vendre privément pour être démolies ou transportées.
ENDROIT Sur les Terrains de la Ferme Belle Rive située à ST-TÉLESOPHORE, via St-David, Ville ST-ROMUALD, CTÉ LÉVIS. Direction à suivre: Sortie 196-198, route Trans-Canadienne, via Route 2. Le Chemin de la Ferme est face à l'Hôpital Vétérinaire, Ville St-David, route 2.

NOTE Les catalogues officiels du troupeau peuvent être obtenus au bureau de la Ferme à St-Télesphore ou par maille, en s'adressant à:

FERME BELLE-RIVE, 103 RUE ST-LOUIS, LÉVIS, QUÉBEC.

GEORGES GOGGIN
 ENCANTEUR LICENCIÉ
 BILINGUE R.R. 1
 PLESSISVILLE, Cté Mégantic
 Tél.: 362-2195

VENTE PAR ENCAN
 Samedi, le 8 avril, 1972, à 12.30 précis, chez M. OMER DEMERS ST-PAUL DE CHESTER.

La ferme est située sur la route 34, à 1 1/2 mille du Village Notre-Dame-de-Ham. **SERA VENDU:** 26 bêtes HOLSTEIN; 2 vaches pur-sang enregistrées, avec papiers; 1 taure 1 1/2 an; 1 cheval de 4 ans pesant 1200 lb.

LE ROULANT COMPREND: 2 tracteurs dont 1 Massey-Harris 35 Diesel et 1 Cockshutt 540 avec pelle Forano avant; Chânes à anneaux; à tracteur; Charrue 2 raies International; Herse à ressorts; Herse à finir; Herse à disques; Semeuse; Moulin à faucher Intern.; Râteau-Fileur; 2 Wagons avec brancard; Presse à foin New-Holland, 4 ans d'usage; Monte-Balles; Trayeuse DeLaval, 4 chaudières; 40 tonnes de foin; 150 poches d'avoine; Banc de scie; Traine-roches; Sleigh double; 2 Harnais doubles; Outils de hangar au complet. Aussi ménage de maison, tables, chaises, lits complets, divan et plusieurs bureaux, aussi Huêhe à pain, et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHETEURS QUALIFIÉS.
 Pour informations, s'adresser à:

CHARLES CHAMPAGNE,
 ENCANTEUR LICENCIÉ
 STE-ÉLISABETH DE WARWICK, Cté Arthabaska
 Tél.: (819) 358-2785

BONJOUR,
 Monsieur, Madame, désirez-vous faire encan? Oui... Eh bien soyez au nombre de ceux qui sont satisfaits. Assurez-vous les services de: **MARCEL CUSSON, ENCANTEUR AVEC PERMIS, ST-ANTOINE - SUR - RICHELIEU.** - Tél. 514-787-5430.

ENCAN POUR CAMILLE CHARRON
 9ième Rang — R.R. 1 STANSTEAD
 Samedi le 15 Avril 1972 à 1 hre précise
SERA VENDU: 28 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral.

Ce troupeau comprend 20 bonnes vaches; 6 belles taures de 20 mois "ouvertes"; et 2 taureaux dont l'un de 2 ans et l'autre de 20 mois. 1 très bon Cheval brun de 3 ans pesant 1400 lb.

Le Quota de Lait Industriel sera vendu comme suit: Contingent: 166,657 lb. Mise en Marché: 219,371 lb. **MACHINERIE:** TRACTEUR diesel Massey-Ferguson No 165 avec seulement 300 hres d'ouvrage, power steering, barage de roues, chaînes et chargeur sur le devant avec fourche à fumier, pelle à neige et à gravier; TRACTEUR diesel Massey-Ferguson No 135, modèle 1967, avec seulement 1300 hres d'ouvrage, power steering et chaînes; Charrue Oliver à 2 raies avec att. 3 pts; Presse à foin Massey-Ferguson No 9 sur prise de force; Épandeur à fumier New Holland, NEUF; d'une capacité de 165 minots, sur prise de force; Râteau New Holland, NEUF, No 56-R, modèle semi-porté; Voiture Massey-Ferguson avec montants à foin; Rôleau de fer; Ensiléur Pape; Trayeuse Universal avec moteur, compresseur, d'une capacité de 6 chaudières, pipage et 1 chaudière Surge; Pompe à eau (NEUF); Pompe à mouches (électrique); Tondeuse à animaux; Chambre à lait 16 X 20 en aluminium avec passage — pour être démontée; Bassin de lavage; Réservoir à eau chaude; Bulk Tank Zéro (NEUF) d'une capacité de 400 gals avec lavage automatique et chaudière "Sauve-pas".

CAUSE DE L'ENCAN: ABANDON
CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE
 Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
 ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
 1274 rue SUD, Cowansville, Qué.
 263-0670 — 263-1434

ENCAN
 pour M. ADRIEN LAPALME,
 Route 32, Direction ACTON VALE,
 UPTON, Comté Bagot,
 Jeudi, le 20 avril, 1972,
 à 11.30 hres a.m. précises.
TOUT SERA VENDU: 68 têtes d'animaux HOLSTEIN de CHOIX. 400,000 lb de Quota de Lait Industriel. Roulant de ferme. Récolte.
CONDITIONS: COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE
 Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
 ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
 1274 rue SUD Cowansville, Qué.
 263-0670 263-1434

ENCAN
MERCREDI, 12 AVRIL 1972
 à 1 heure précise
 chez

M. LÉOPOLD GUERTIN
 village St-Jean-Baptiste, comté Rouville. Sera vendu: Tracteur M.-H.-F. 65 au gaz, avec loader; Tracteur M.-H.-F. no 50 au gaz, très bon état; Charrue 3 raies, hydraulique; Charrue 2 raies, hydraulique; Herse à roulettes M.-H.-F., 14 x 14, hydraulique; Cultivateur hyd., 9 pi.; Herse à roulettes traitantes, 12 x 12 Mas-Harris; Herse à finir 15 pi.; Semoir M.-H. 15 disques, avec clutch; Herse à pacage 12 pi.; Épandeur 120 minots New-Holland; Faucheuse Oliver hyd. 7 pi.; Conditionneur New-Holland, comme neuf; Râteau de côté New-Holland semi-porté; Presse à la corde no 68, très bon état; Remorque à deux roues, 2 voitures sur pneus avec plate-forme, 16 et 17 pi.; Monte-balles sur grenier, 75 pi. avec serties; Monte-balles 16 pi. avec moteur; Banc de scie; Echelle extensive 32 pi.; Herse à ressorts; Quantité de carlon; Bois de sciage; 2 sets de chaînes à tracteur; Poulie à tracteur; Embouteilleuse à lait; Tuyauterie 1 1/2" avec compresseur; Bulk-tank de marque Houde, 35 bidons, comme neuf; Tous les outils du hangar. Cause: manque de main-d'oeuvre. Conditions: argent comptant ou prêt-de banque accepté.

Pour informations s'adresser à: **M. Léopold Guertin — Tél. 467-5598**

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
 encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
 Comté de Saint-Hyacinthe
 Téléphone 792-3595
 Cantine sur les lieux

Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
SAMEDI, 15 AVRIL 1972
 à 1 heure précise
 chez

M. ROGER VINCENT
 4e rang en Haut,
 Paroisse St-Marcel Cté Richelieu
SERA VENDU: Tracteur David-Brown no 990, modèle 1969, 900 heures d'ouvrage, avec loader à double action, avec sortie d'huile; Tracteur Cockshutt au gaz avec hydraulique; Charrue trois versoirs hydraulique Aldry, soele détractable, comme neuve; Herse à roulettes International, 12 x 12; Vibroculteur 11 1/2", hydraulique, comme neuf; 2 semoirs 11 disques; Herse à finir 16"; Chânes à neaux; 2 niveleuses; Faucheur In 7"; 2 R

ENCAN
chez M. JACQUES BISSONNETTE,
2e Rang, STE-HELENE, Comté Bagot,
Mercredi, le 12 avril, 1972
à 2 hres p.m. précises.

SERA VENDU: un roulant de ferme
compréant: Tracteur International No
434 au gaz, servo-direction, barrage de
différentiel, seulement 800 hres. - Chal-
nes à tracteur, ordinaires - Charrue In-
ternational, 3 raies, décalcheuse, neuve
- Tracteur International Farmall No 130
au gaz avec Moulin à faucher, 7 pi. - Fi-
leur Farmhand - Presse à foin Internatio-
nal No 37 - Monte-Balles Malco 24 pi. -
Voiture à 6 roues avec plate-forme - Vo-
iture à 4 roues, avec plate-forme - Epan-
deur à fumier International 90 minots -
Herse à finir, à 4 panneaux - Herse tran-
sante, à ressorts, 3 panneaux - Herse à
roulettes 14/14 International, trainan-
te - Semoir International 13 disques, sur
pneus combiné avec "clutch" - Drille
à grain 5 po. - Arroseuse Spramotor att.
3 pts. - Rouleau en fer, 3 sections, Neuf
- Remorque à 2 roues - Niveau, att. 3
pts. - Brouette à lait, 2 roues. - Brouette
à ciment.

TOUTE CETTE MACHINERIE EST
EN PARFAITE CONDITION ET
PRESQUE NEUVE.

CAUSE: LA TERRE EST VENDUE.
CONDITIONS: COMPTANT ou
PRÊTS DE BANQUE ACCEPTÉS
Pour informations, s'adresser à:

JEAN-GUY

CHAMPIGNY

Encanteur Bilingue Licencé
ROXTON FALLS, Co. Shefford
Tél.: 548-5733

ENCAN

Samedi, le 15 avril, 1972,
à 1 hre p.m. précise,
chez M. ÉMILE VACHON,
ST-FLAVIEN, Comté Lotbinière.
La Ferme est située dans le Rang des
Pointes, à St-Flavien, vers St-Agapit.
SERA VENDU: un magnifique troupeau
HOLSTEIN de 50 bêtes. Ce troupeau
est clair de test fédéral et comprend
26 vaches laitières dont plusieurs fra-
ches vélées et les autres vélées sous
peu; 5 taures de 2 ans; 3 taures d'un an;
8 taureaux d'un an et 8 veaux; aussi 7
truites portières et un cheval pesant 1500
lb.

Quota de lait industriel de 164,000 de
subsidés et 194,000 lb. de production.
ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE: Bulk
Tank DeLaval, capacité 400 gallons;
Trayex Surge et 3 chaudières CO-OP.
MACHINERIE: Tracteur Case No 400
au gaz, avec hydraulique et servo-direc-
tion; Presse à foin Case No. 200; Râteau-
Filer Case; Moissonneuse de 6 pi.; Epan-
deur Case 96 minots; Charrue Case à 2
versoires; Herse à ressorts, hydraulique;
Semoir McCormick 11 disques; Faucheuse
Case; Monte-Balles de 24 pi. avec mo-
teur; Grader; Herse à finir; 2 Wagons
sur pneus avec plate-forme; Clipper élec-
trique; Scie mécanique Pioneer; Outils
de hangar et plusieurs autres articles
trop long à énumérer.

CAUSE: LA TERRE EST VENDUE.
CONDITIONS: COMPTANT
ou PRÊT DE BANQUE
Pour information ou demande de crédit,
s'adresser à:

LÉO DASTOUS,

Encanteur Licencé Bilingue,
Manufacturier de Blocs
de Ciment Thermos Enrg.,
167 Dubé, LAURIERVILLE.
Tél.: (819) 365-4419

ENCAN

Vendredi, le 7 avril, 1972,
à 1 hre p.m. précise,
dans le local des
ENCANS DE LA FERME INC.,
ST-HYACINTHE, Route Trans-Canada
SERA VENDU: 100 vaches à lait, toutes
fraîches vélées ou prêtes à véler; de ce
nombre 30 sont de race HOLSTEIN,
enregistrées, contrôlées R.O.P., ayant
des productions de 12,000 à 20,000 lb de
lait.

Ceci est le troupeau complet de M.
WHITNEY d'Ontario; ces vaches sont
des vaches à lait de CHOIX.
Pour informations:
**LES ENCANS DE LA
FERME INC.**
PAUL BERNARD, Encanteur,
STE-PIE, Cte Bagot,
Tél.: (514) 772-2492 ou 772-2259.

ENCAN

Vendredi, 14 avril, 1972
à 1 hre p.m. précise,
dans le Local des ENCANS
DE LA FERME INC.,
à ST-HYACINTHE, Route
Trans-Canada.
SERA VENDU: 60 têtes AYRSHIRE
de qualité, la plupart fraîches vélées ou
prêtes à véler sous peu. Ces vaches sont
sous contrôle R.O.P., ayant une produc-
tion de 10,000 à 18,000 lb de lait; plu-
sieurs sont descendantes de l'excellent
taureau BETTY'S COMMANDER.

Pour informations:
**LES ENCANS DE LA
FERME INC.**
PAUL BERNARD, Encanteur,
STE-PIE, Cte Bagot,
Tél.: (514) 772-2492 ou 772-2259.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et
de roulant de ferme. Je suis à votre
disposition pour tous genres d'Encans
dans la province et vous assure entière
satisfaction à prix raisonnable. S'adres-
ser à: LÉO DASTOUS, Encanteur Licencé,
Bilingue, LAURIERVILLE, CTE
MÉGANTIC, Tél.: (819) 365-4419 -
(PROPRÉTAIRE de l'industrie Blocs de Ci-
ment THERMOS ENR., LAURIER-
VILLE.

ATTENTION!

Je suis ACHETEUR de
troupeaux et de roulant de
ferme et je suis à votre
disposition pour tous gen-
res d'Encans.

BENOÎT LARIVIÈRE

PONTBRIAND,

Cté Mégantic, P.Q.

Tél.: 338-8106.

NOUS SOMMES ACHETEURS en
tout temps de troupeaux laitiers et de
boucherie, de Quota, de roulant de ferme
au complet. COLBERT ET FRÈRE,
ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-
GERTRUDE, CTE NICOLET, Tél.:
(819) 297-2711 ou (819) 297-2420.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

AIDE-MÉNAGÈRE, aimant enfants (2),
Chambre seule. TV. MME ROLAND
VAILLANCOURT, 436, RUE HAMEL,
FABREVILLE, LAVAL. Tél.: 1-514-
622-3855 (fraîs virés).

FILS TISSUS COUPONS

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en
lisières. Acetate, pâle, \$20, le 100 lb;
Fil bouclé et de fantaisie. G. LE-
GAULT, 5960, ALPHONSE, BROS-
SARDVILLE.

LISIÈRES

100 lb pour \$12.00
Lisières de broadcloth ou flanellette,
unies ou imprimées \$12.00 le cent lbs.
Terylene blanche \$12.00 le cent lbs.
Lisières et fils pour tisser.
Polyon 38 couleurs - Coupons de tissus.
Demandez notre liste de prix gratuite.

FOYER D'ECONOMIE

950 rue Ottawa, Montréal 101

HOMMES DEMANDÉS

PLUSIEURS ouvriers agricoles deman-
dés pour différentes fermes du Québec.
Veuillez communiquer avec LE COMITÉ
PROVINCIAL DE LA MAIN-D'OEUVRE
AGRICOLE, 1179, RUE BLEU-
RY, MONTRÉAL 111. Tél.: 873-2648.

UN MÉCANICIEN et un apprenti, envi-
ron 27 ans, marié; bon salaire pour hom-
mes qualifiés. Vacances et uniformes four-
nis et payés par la Maison. Travail stable
et permanent à Montréal. Logement dis-
ponible. 4845 ST-DENIS, MONTRÉAL,
176.

HOMME marié avec expérience pour tra-
vail sur ferme laitière très bien mécani-
sée. Maison chauffée fournie. TÉLÉ-
PHONEUR: 819-828-2491.

HOMME sérieux, sobre, travail à l'année
sur ferme avicole, \$225, par mois pour dé-
buter. C.P. 43, ABERCORN (BRO-
ME) Tél.: 514-538-2535.

HOMME demandé pour travail dans
Pépinière. Logé, nourri, bon salaire. EU-
GÈNE TRÉPANIÉ & FILS, 1847,
BOUL. GOUIN OUEST, PIERRE-
FONDS (MONTRÉAL).

HOMME demandé, culture maraichère.
Logé, nourri, salaire à discuter. JEAN-
MARIE Cousineau, 400, CHICOT SUD,
ST-EUSTACHE. Tél.: 514-473-3856
(soir).

HOMME demandé pour travail chez
jardinier. Logé, nourri, bon salaire. S'
adresser à: 209, BORD DE L'EAU, STE-
DOROTHÉE, LAVAL - 689-5347.

JEUNE homme sérieux, travail à l'année
sur ferme laitière bien mécanisée. Logé,
nourri, bon salaire. GILLES RIVARD,
ST-THOMAS D'AQUIN, CTE ST-
HYACINTHE. Tél.: 796-3332.

JARDINAGE

PLANTS fraises Variété, Redcoat, à ven-
dre. S'adresser à: JUSTIN BARIBEAU,
STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, CTE
CHAMPLAIN. Tél.: (1) (418) 327-4475.

FRAISIERS

Plants de fraises certifiés Redcoat, pre-
mière qualité, \$17, le mille, pris à domi-
cile. MARCEL BOUCHARD, 200, ST-
THOMAS-de-CAXTON, Tél.: 296-3981.

MACHINERIE A PATATES

2 PLANTEURS à patates de marque
"Iron Age" et "McConnell" - Baril
poudreux pour désinfecter les plants de
patates - Arracheuse de patates, 2 rangs,
(Combine), de marque "Brako" - 3 Re-
morques en acier, roues tandem Pom-
pe arroseuse, 300 gallons, débit 15-20
gallons minute, de marque "Oliver" -
FORTIN & SAURIOL, 300, ROUTE
18, ST-ROCH L'ACHIGAN (L'AS-
SOMPTION) Tél.: 667-7305 ou 681-
8147.

CAUSE: Aéroport, tout doit être vendu.
Équipement à patates au complet: Ma-
chine Lockwood 2 rangs; 3 boîtes à pa-
tates avec Trailer; 5 Tracteurs; Compres-
seur; Convoyeur, Cribble Lockwood;
Dégermeuse; Couseuse électrique; Plan-
teur 2 rangs, etc., etc. J.P. CHARBON-
NEAU, ST-HERMAS, CTE DEUX-
MONTAGNES. Tél.: 258-3788.

SEMEUSE, Arracheuse, Ramasseuse et
Crible à patates, en bonne condition,
à vendre. STE-SERAPHINE, CTE AR-
THABASKA. Tél.: 336-5462.

ARROSOIR, 10 rangs, 500 gallons; Éger-
meuse; Gros Sarcleur à 2 rangs; Arra-
cheuse avec Empocheur, Convoyeur.
GILLES BÉDARD, ST-UBALD,
(PORTNEUF) - 366-2448.

MACHINES OUTILLAGE

"BULK TANK" Distributeur
Vente - Échange - Installation -
DeLaval - Dari Kool - Milk Keeper -
Zero - W.C. Wood - 200 à 650 gallons -
Livraison partout. Écrire ou télépho-
ner à: CAP SANTE, CTE PORTNEUF,
Tél.: 418-285-0199 (Fernand Lefebvre)
- Entrepôt chez Claude Amesse, St-
Louis-de-Gonzague, Cte Beauharnois,
Tél.: 514-371-3125.

"BULK TANKS"

Bulk Tanks usagés, reconditionnés, vé-
rés partout et garantis comme neufs.
Moitié prix du neuf. Livraison partout au
Québec. S'adresser à: JOCELYN HOU-
LE, 599 STE-THÉRÈSE, JOLIETTE.
Tél.: 514-756-8793.

À VENDRE

Nous avons un Spécial "Bulk Tanks"
de toutes grandeurs, 100 à 1,000 gallons
- Fourrages usagés, de toutes mar-
ques - Boîtes à ensilage et Souffleurs
à Silos, usagés - Epandeurs à fumier,
toutes grandeurs, 60 à 280 minots -
Avons aussi Pipelines DeLaval usagés,
au complet, en pyrex ou en acier inoxy-
dable, pour toutes grandeurs d'étables
Silo Martin 15' de diamètre X 30' de
hauteur, au prix de \$1.650. CHAR-
TIER & NOËL RÉFRIGÉRATION
INC., 571 BOULEVARD EST, LOUISE-
VILLE, QUÉ. Tél.: (jour) 819-228-
5117 ou (soir) 819-228-5228.

LISTES SUR DEMANDE

MACHINES USAGÉES

POUR TUILLES,

CONCESSIONNAIRES

POUR MACHINES À

FOSSOYER

"SPEICHER"

POUR VUES DE

"LASERPLANE"

KRAFT MACHINERY

LIMITED,

R. NO 3, PARKHILL,

ONTARIO,

TÉL.: 519-238-2387

BULK TANKS

BULK Tanks très peu usagés et remis à
neuf, de toutes grandeurs et de toutes
marques, avec garantie et livraison par-
tout au Québec. S'adresser à: MARIUS
HÉNAULT, 3750, NOTRE-DAME DE
LOURDES, JOLIETTE. Tél.: 514-756-
2754.

TRACTEUR International "504" Diesel,
1400 hres, très propre, servo-direction
(power steering), att. 3 pts., sortie hydrau-
lique à l'arrière, automatique, ANDRÉ
JOYAL, ST-DAVID, CTE YAMASKA.
Tél.: 819-396-5157.

TRACTEURS Massey-Ferguson 165 et
65 Diesel 35 Diesel avec pelle 35 et
65 Massey-Ferguson au gaz - Oliver 55
avec pelle - Semoirs combinés, 13 et 15
disques, sur pneus et sur roues d'acier,
avec clutch - Herse à disques, différen-
tiels larges - Bulk Tank 35 bidons, 11
an d'usage. Toutes ces machines agri-
coles sont usagées et en très bon ordre.
J.-B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS,
SAINT-DENIS - SUR - RICHELIEU,
Comté ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.:
787-2013.

TRACTEUR International Super C avec
roues avant collées pour culture en ran-
gées; 2 pneus neufs arrière, avec calcium.
Le tout en parfaite condition. PÉPINIÈ-
RE ST-AUBIN, 5755, BOUL. DES
GRANDES PRAIRIES (angle Lacordaire),
ST-LÉONARD, (MONTRÉAL).
Tél.: 323-5810.

TRACTEUR Massey-Harris 102 avec
cabine et équipement de "blade", en
bonne condition. Particulier, 3222 MAY-
FAIR, ST-HUBERT. Tél.: 676-3084.

ÉPANDÉUR de fumier Starline-Dion;
Mâis en épis, à vendre. FRANÇOIS
LENON, ILE-AUX-NOIX, CTE ST-
JEAN. Tél.: 347-7096.

CHAÎNES de SCIÉS

MÉCANIQUES

Aussi barres, pignons, accessoires pour
toutes marques de sciés. Qualité supérieu-
re. Garantie. Économies formidables. Cata-
logue gratuit. Écrire à: ENTREPÔT
DU MANUFACTURIER, DEPT. Q4,
CASIER 40, STE-FOY, QUÉBEC 10,
P.Q.

UN DEMANDÉ

ACHETEUR

Acheteur de Quota de Lait Nature, Con-
sommation et Transformation; Quota de
Lait Industriel avec subides. S'adresser à:
ANDRÉ LOISELLE, ST-CÉSaire,
CTE ROUVILLE - 514-469-2839.

JE SUIS intéressé à acheter troupeau lai-
tier avec Quota de Lait Nature, Quota de
Lait Industriel avec subides Bulk
Tank et Pipeline - Roulant de ferme
ainsi que Quota de poulets de grill, coqs
et dindes. Paiement argent comptant ou
chèque accepté. Téléphone: 514-469-
2956.

ACHETÉRAIS Incubateur, petite ou
moyenne capacité; j'ai à vendre Soudeuse
électrique 300 amp. actionnée par moteur
V8 aussi Rumbler Station Wagon, bon
état, \$350. - CLAUDE FETTU, ST-
FORTUNAT, (WOLFE) 21-5-24.

VÊTEMENTS usagés, datant de 1900 à
1945, pour dames. Paiement argent com-
ptant. Écrire à: RENÉE MONTPLAISIR,
871, CHAMPAGNEUR, OUTRE-
MONT, MONTRÉAL.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants
pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont
fournis avec roues agricoles s'adaptant
sur toutes les marques d'équipement.
Prix imbattables! H. DUBOIS & FILS
L.T.E., VILLE ST-RÉMI, P.Q. Tél.:
454-2442.

POUSSINS, POULETTES

BONNIE'S - Votre source de confian-
ce, ce qu'il y a de plus profitable, pou-
des d'œufs bruns, pondueuses d'œufs
blancs aussi. Nous avons les races domi-
nantes Ruges X Sussex. Commandez
dès maintenant pour livraison hâtive cet
hiver et au printemps. Nous expédierons
n'importe où par train (express). Rouges
X Sussex seront rares, prix des œufs meil-
liers vers fin de la saison. Leghorn
prêtes à pondre, disponibles tout temps.
Écrivez pour liste de prix et détails. BON-
NIE'S CHICK HATCHERY & FARM
LTD., ELMHUR, ONTARIO.

Avis aux producteurs faisant affaire au MARCHÉ DE L'OUEST

Au cours du mois de décembre 1971, plusieurs produc-
teurs qui ont vendu du bétail au MARCHÉ DE L'OUEST
ont vu leurs chèques leur être retournés pour INSUFFISANCE
DE FONDS.

Nous prions tous les cultivateurs qui ont été victimes de
cette situation de communiquer sans tarder avec le
Service de Mise en Marché de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal 132,
au soin de M. Maurice Mercier - 288-6141.

Le gouvernement fédéral détiendrait un bon de garanti
devant prévoir des situations semblables.

Le montant des chèques retournés pour insuffisance de
fonds se situerait entre \$15,000 et \$20,000.

Nous avons donc besoin de la collaboration de tous les
producteurs victimes de cette situation pour établir notre dos-
sier et faire en sorte que chacun des producteurs lésés reçoive
le plein remboursement des sommes qui lui sont dues.

POUSSINS d'un jour et démarrés, pon-
te, deux fins et poussins de grill, oisons,
canelons, faisans, dindeonneaux, cha-
pons 3 semaines, poultes plus âgées,
tous âges. Catalogue illustré gratuit.
TWEEDLE CHICKS, FERGUS, ON-
TARIO.

POUSSINS d'un jour seulement. Pour
la ponte et à deux fins. Demandez notre
circulaire. COUVOIR DE PONT-VIAU,
25 BOUL. DES LAURENTIDES, LA-
VAL (PONT-VIAU), QUÉ. Tél.: 669-
3656.

TERRES A VENDRE

TERRE 200 arpents, avec ou sans rou-
lant, bien bâtie; 20 arpents sucrerie,
équipée. CLAUDIO TETREAU,
MONT-ST-GREGOIRE (IBERVILLE).
Tél.: 347-2181.

TERRE franche, 190 arpents, très bien
égoutée, située à Baieville, avec 4 silos,
capacité 150 tonnes chacun et aussi possi-
bilité d'élevage de porcs; avec ou sans
roulant. Prix avantageux. S'adresser
après 6 heures à: ROGER LEBLANC,
ST-BARNABÉ-SUD, CTE ST-HYA-
CINTHE - 792-3534.

TERRE à vendre, 85 arpents, avec ou
sans roulant. Pour cause d'incendie,
ANDRÉ ARCHAMBAULT, 120, ROUTE
18, ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN,
CTE L'ASSOMPTION. Tél.: 832-2810.

TERRE, 150 arpents, bien bâtie; 45 têtes
d'animaux; Quota Lait Industriel; Rou-
lant, 277 SALVAIL, LA PRÉSENTA-
TION; PRÈS ROUTE ST-HYACIN-
THE-SOREL.

FERME 250 acres, près Drummond-
ville; maison, grange neuve, garage, cour
asphaltée, quota lait, 70 têtes; Bulk Tank,
semi-pipeline, convoyeur, écurie auto-
matique, 1 mille village. ST-FÉLIX
KINGSEY, Tél.: 848-2509.

TERRE avec maison en briques, bâti-
ments neufs, 84 arpents; 10 arpents de
route No 2; avec roulant; endroit tran-
quille, d'avenir et gai. TÉLÉPHONEUR:
228-5374 (LOUISEVILLE).

208 arpents de terre noire à jardinage,
prête à cultiver, à vendre. TÉLÉPHO-
NER: 514-581-1945.

ST-AMBRÔISE DE KILDARE, Comté
Joliette, 190 arpents de terre cultivable,
28 vaches à lait Holstein, 2 boeufs. Quota
lait industriel, 190,000 lb - Bungalow 4
ans, bonne maison, avec roulant et suc-
rerie 1500 chaudières. MME SIMONE
ROY, 1120, ST-AMBRÔISE DE KIL-
DARE, (JOLIETTE) Tél.: 753-5550.

FERME LAITIÈRE, 100 arpents culti-
vables, avec ou sans roulant; bâtisses
neuves. OVIDE LALONDE, RANG DU
BRÛLE, RIGAUD, CTE VAUDREUIL,
- 238-5676.

TERRE, 180 arpents tous en culture;
bons bâtiments, très belle maison. MME
ARMAND KAIGLE, MONT-ST-GRE-
GOIRE, CTE IBERVILLE.

BONNE terre franche, 68 arpents, située
à 1 1/2 mille du village; bien égoutée, bon-
nes bâtisses, chemin "passant". D. PE-
PIN, Tél.: 789-5481.

La Société du Crédit Agricole offre en
vente une ferme située à Ste-Marguerite-
Marie, comté de Lac St-Jean Ouest. Cette
ferme contient environ 135 acres dont
approximativement 105 en culture, avec
maison, grange-étable et remise.

Les offres d'achat peuvent être soumises
pour la ferme complète ou pour une partie
de celle-ci. Les personnes intéressées à
soumettre une offre d'achat sont priées
de se procurer les formules officielles et
renseignements sur les conditions de ven-
te au bureau provincial de la SOCIÉTÉ
DU CRÉDIT AGRICOLE au 2700,
BOUL. LAURIER, SUITE 410A-417,
PLACE LAURIER, STE-FOY, QUÉ-
BEC 10, ou au bureau régional de la So-
ciété, au 721, Boul. St-Joseph, Roberval,
P.Q. Tél.: 275-0822 (code 418).

Les offres d'achat seront reçues au bu-
reau provincial de la Société jusqu'au
24 avril 1972.

TERRE, 226 arpents, bonnes bâtisses,
avec ou sans roulant; 24 bêtes à bouche-
rie, 0 à 4 ans; 24 arpents de bois, gravier.
Pour informations: JACQUES PELLE-
RIN, 9e RANG, ST-WENCESLAS,
CTE NICOLET. 224-7774 (soir seule-
ment).

TERRE avec roulant complet; installa-
tion Pipeline; Quota Lait Nature; Trou-
peau Holstein. LIONEL VALLÉE, ST-
ANTOINE PONTBRIAND, CTE ME-
GANTIC. Tél.: 335-2624.

GRANDE ferme, 300 acres, 175 en cul-
ture, boisée, érablière, très bonne terre,
très plane, à vendre avec machines ara-
toires à tracteur; aussi 2 lots à bois et
plusieurs articles antiques. Écrire à: MME
L. JOLY, FERME-NEUVE, CTE LA-
BELLE. Tél.: 587-3878.

FERMES et commerce à vendre. Pour
détails, écrivez à DION & WILLIAMS
ENRG., COURTIERS EN IMMEU-
BLE, 240, RUE PRINCIPALE, L'AN-
GE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P.
QUÉ. (C.P. 11), Mme Antoine Williams
Agent LUC Dion, Courtier, Profession-
nel. Tél.: 293-5693.

180 arpents en deux lots - premier: 120
arpents avec boisé et érablière; deuxième:
60 arpents. Les deux bien égoutés, excel-
lent pour jardinage ou industrie laitière.
LIBOIRE ALLARD, 710, RUISSEAU-
DES-ANGES, ST-ROCH L'ACHIGAN,
(L'ASSOMPTION) 832-2645.

TERRE 120 acres en grande culture, 2
granges à foin - autre terre, 222 acres en
culture, bâtiments, roulant complet, avec
Quota Montréal. CASIER POSTAL
1106, BEDFORD, QUÉ.

TERRE, 130 acres avec bonnes bâtisses;
2 milles du village. Cause: Maladie. WIL-
LIAM PICARD, DEGELIS, TÉMI-
COUATA, Tél.: 453-5040.

CANTON DE L'EST Ferme laitière,
185 acres. Comté Richmond. Troupeau
Holstein de 115 têtes. Quota de Lait pour
Montréal; étable moderne, Silos, roulant
au complet; "Shed" de machinerie en
acier; Sucrerie et Équipement; eau de
source; terre sans roches, en excellente
condition 2 Maisons modernes. Disponi-
ble avec ou sans roulant. TÉLÉPHO-
NER: 819-839-2350.

ST-AMBRÔISE DE KILDARE, Comté
Joliette, 190 arpents de terre cultivable,
28 vaches à lait Holstein, 2 boeufs. Quota
lait industriel, 190,000 lb - Bungalow 4
ans, bonne maison, avec roulant et suc-
rerie 1500 chaudières. MME SIMONE
ROY, 1120, ST-AMBRÔISE DE KIL-
DARE, (JOLIETTE) Tél.: 753-5550.

FERME LAITIÈRE, 100 arpents culti-
vables, avec ou sans roulant; bâtisses
neuves. OVIDE LALONDE, RANG DU
BRÛLE, RIGAUD, CTE VAUDREUIL,
- 238-5676.

TERRE, 180 arpents tous en culture;
bons bâtiments, très

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'avi-culture.

MARDI, LE 4 AVRIL 1972

Les prix du poulet éviscéré et du poulet vivant ont augmenté à cause d'une meilleure demande. Le marché de la poule est demeuré le même et le prix du dindon s'est raffermi en raison des offres insuffisantes.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	53¢-54¢
5 lb et moins de 6	52¢-53¢
4 lb et moins de 5	41¢
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	39¢
POULES	
6 lb et plus	38¢-39¢
5 lb et moins de 6	38¢-39¢
4 lb et moins de 5	38¢-39¢
Moins de 4 lb	
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	45¢-46¢
10 lb et moins de 16	45¢-46¢
16 lb et plus	45¢-46¢
Canards	60¢-61¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	26¢
6 lb et moins de 7	22¢
5 lb et moins de 6	21.5¢
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	21.5¢
POULES	
7 lb et plus	12¢
6 lb et moins de 7	10¢
5 lb et moins de 6	7¢
Moins de 5 lb	5¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	25.5¢
12 lb et moins de 20	25.5¢
20 lb et plus	25.5¢

OEUF

Prix payés aux producteurs
23 mars 1972

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Prix des oeufs en vigueur
du 3 au 9 avril

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

	Winnipeg	Toronto	Distributeurs	Producteurs
A-Extra-Gros	25¢-29¢	29¢-32¢	42¢	31¢
A-Gros	24¢-28¢	28¢-31¢	40¢	29¢
A-Moyens	21¢-24¢	22¢-25¢	35¢	24¢
A-Petits	11¢-17¢	14¢-17¢	30¢	19¢
A-Pec-Wee	03¢-05¢	04¢-08¢	24¢	13¢
En vrac			02¢ de moins	

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 31 mars 1972
Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	2.57	2.59	2.63
ORGE	2.34	2.32	2.37
AVOINE	2.29	2.22	2.21
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	2.52	2.59	2.65

F.A.B. Track — Par wagon complet

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	2.53	nil	2.65

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Source: Office Canadien des Provenades (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO
3 avril 1972

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Porcs	32.85-33.25	Porcs	31.90-33.50
	(moyenne) 32.96		(moyenne) 32.87
Truies	25.80-25.90	Truies	25.80-26.00

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les pro-
duits de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 4 avril 1972

FRUITS

POMMES: McIntosh & Cort-
land 1.50 - 1.75, Wolf River,
1.50, McIntosh grosses 2.25 -
2.50/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.25/25 lb,
1.75 - 2.00/50 lb.
CAROTTES: 3.25 - 3.50/24
cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb,
2.50 - 2.75/50 lb, 1.35 - 1.45/
25 lb, d'entrepôt jacketed 4.50
/24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb.
CHOUX: Verts & rouges &
Savoy 3.00 - 3.25/50 lb.
OIGNONS: Jaunes gros 2.50,
moyens 1.50 - 1.75/50 lb, 1.00/
25 lb, .35/10 lb, 2.25 - 2.50/
24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb,
rouges 2.00/50 lb, .40/10 lb.
PANAI: 2.00/20 lb, 3.00/40
lb, 2.75 - 3.00/12 cellos de 2
lb.
POIREAUX: 2.25 - 2.50/doz.
RUTABAGA: 2.25 - 2.50/50
lb.
PATATES: 1.10 - 1.15/50 lb,
.60 - .65/25 lb, .29 - .30/10 lb.
SIROP D'ÉRABLE: 8.00 -
8.50/gallon.

VENTES PAR LES GROSSISTES

PATATES: Québec 1.10 -
1.15/50 lb, .60 - .65/25 lb,
.29 - .30/10 lb, N.B. 1.10 -
1.35/50 lb, .32 - .33/10 lb,
I.P.E. 2.75 - 3.00/75 lb, 1.75 -
2.00/50 lb, .47 - .48/10 lb,
Wash. & Idaho & Russet 6.25
- 6.75/90 à 100 unités, 8.75 -
9.00/100 lb, Louisiane sur-
crées 6.25-6.75/50 lb.



BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 1er avril 1972

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 67¢, 93, 68¢.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en
56 lb. 68¢.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 27¢ à 31¢. Cylindre, Ca-
nada, 1ère catégorie, sacs,
28¢ à 29¢. Aliments du bé-
tail, sacs 27¢ à 27½¢.

Poudre de lait de beurre,
bétail 25¢.

Poudre de petit lait .04½¢
à .05¢.

Caséine 30 mailles nil.
Lait évaporé, caisse 48/16
9.15.

Crème douce la livre, ma-
tière grasse (en bidon) 90¢
à 91¢.

Prix du fromage: blanc: 64¢
coloré: 64.3¢.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fé-
déral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collabora-
tion avec les agents à commission (Montreal Livestock
Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents
acheteurs.

Les quatre vendeurs à commission du marché de l'Ouest,
à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H.
Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont:
Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Da-
genais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les réceptions au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles,
lundi le 3 avril 1972: 196 bovins, 188 veaux, aucun porc, aucun
agneau ni mouton.

Comparées à lundi dernier, les réceptions de bovins lundi
étaient à peu près les mêmes et se composaient de 55 bouvil-
lons, 123 taures et vaches ainsi que de 18 taureaux. Toutes les
classes et catégories étaient en bonne demande et le marché
était actif. Les prix payés, lundi, étaient en général stables com-
parés aux prix obtenus lundi dernier.

Les arrivages de veaux étaient moins nombreux que ceux
de lundi dernier et se composaient surtout de sujets de qualités
commune et moyenne. Le marché était très actif et toutes les
catégories étaient en demande. Les prix payés, lundi, étaient
entièrement stables comparés aux prix enregistrés lundi der-
nier.

Aucune réception de porcs, d'agneaux ni de moutons.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 3 avril 1972:
295 bovins, 774 veaux, 3 porcs, 36 agneaux et moutons.

À l'ouverture du marché, lundi, toutes les classes de bovins
étaient en demande. Les réceptions étaient moins nombreuses
que celles de lundi dernier et se composaient en grande partie
de vaches laitières. Les prix payés pour les bouvillons, taures et
taureaux étaient stables comparés à ceux de lundi dernier tan-
dis que les prix payés pour les vaches étaient légèrement plus
élevés.

Composés surtout de sujets de qualités commune et moyen-
ne, les arrivages de veaux, lundi, étaient moins nombreux que
ceux de lundi dernier. Le marché était passablement actif et la
demande assez bonne pour toutes les classes. Les prix payés
pour les jeunes génisses étaient moins élevés et variaient de
\$56.00 à \$66.00 le 100 livres tandis que les prix payés pour les
veaux de bonne qualité étaient en moyenne \$2.00 plus bas que
ceux de lundi dernier. Les autres catégories rapportaient des
prix plus ou moins stables.

Aucune cotation pour les porcs. Lx

Aucune cotation pour les porcs. Les bons agneaux rappor-
taient \$30.00 le 100 livres, les communs \$25.00 et les agneaux
légers \$60.00 le 100 livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	35.00-35.75
Moyens	32.00-34.25
Communs	27.25-31.50

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	33.50-34.75
Communs	31.75-32.50

VACHES

Les meilleures	27.75-28.00
Bonnes	26.50-27.25
Moyennes	24.00-25.75
Communes	23.00-23.75
Très communes	18.00-22.75

VACHES

Les meilleures	27.75-29.00
Bonnes	26.00-27.50
Moyennes	24.00-25.50
Communes	22.00-23.50
Très communes	16.50-21.50

TAUREAUX

Bons	29.00-31.00
Ventes jusqu'à	32.75
Moyens	26.75-28.50

TAUREAUX

Bons	28.25-32.50
Ventes jusqu'à	33.50
Moyens	25.50-27.50

TAURES

Choix	32.25-33.75
Bonnes	28.25-30.50
Moyennes	26.75
Communes	20.00-21.50

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	28.25-29.50
Moyennes	26.25-27.00
Communes	21.75-25.50

VEAUX DE LAIT

Bons	52.50-55.00
Ventes jusqu'à	59.00
Moyens	46.00-50.00
Communs	20.00-45.50
Jeunes génisses	45.00-76.00

VEAUX DE LAIT

Bons	50.00-55.00
Ventes jusqu'à	57.50
Moyens	44.50-48.50
Communs	28.00-44.00
Jeunes génisses	58.00-66.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun

AGNEAUX

Bons	30.00
Communs	25.00

Légers
 aucun |

Légers
 60.00 |

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Une seule augmentation de .03¢ pour la poudre de lait écrémé

La Commission canadienne du lait a été autorisée à appliquer pour la prochaine campagne un programme qui permettra une augmentation sensible du niveau de base pour le soutien des prix du lait de transformation. Les prix de base payés aux producteurs de lait sont de juridiction provinciale et le nouveau programme fédéral présente quant à lui une augmentation du prix de soutien de \$0.20 ou plus les 100 livres de lait, applicable le 1er avril 1972.

Dans une déclaration faite mercredi dernier aux Communes, le ministre Olson a fait savoir que la Commission canadienne du lait a été autorisée à payer une subvention pour le lait et la crème de transformation, en vertu de son régime de contingentement et au même taux que celui de la campagne qui vient de se terminer. Cela correspond à \$1.25 le cent livres de lait à 3.5% de matière grasse, soit \$0.35.71 la livre de matière grasse.

Le prix d'achat offert par la Commission pour la poudre de lait écrémé en vue de soutenir le prix du marché, sera de \$0.29 la livre alors que le prix offert actuellement est de \$0.26.

Dans l'immédiat, aucun changement n'interviendra dans le prix d'achat du beurre par la Commission, qui est de \$0.68 la livre, ni dans celui du fromage cheddar qui est de \$0.54. Le prix du marché du cheddar s'est situé bien au-dessus du niveau de soutien depuis juillet dernier. L'accent mis sur le programme relatif à la poudre de lait écrémé permettra d'assurer un meilleur équilibre entre la production de beurre et celle de fromage, et devrait supprimer la possibilité de surproduction de ce dernier.

Un prélèvement est effectué sur les paiements aux producteurs afin de financer le coût de la résorption des excédents de produits laitiers, en parti-

culier la poudre de lait écrémé qui sont exportés à des prix inférieurs au niveau de soutien canadien. Alors que notre prix de soutien pour notre lait écrémé se trouve relevé de \$0.03 la livre, la retenue sur chaque livraison

de lait dans les limites du contingent restera la même que celle de 1971, c'est-à-dire \$0.10 les cent livres de lait. Cela a été rendu possible par l'amélioration importante des prix d'exportation.

Il n'y aura pas de prélèvement sur les livraisons de crème fait dans les limites des contingents. Alors que le seuil auquel les prélèvements applicables aux livraisons hors contingent reviendra au niveau de la limite du contingent, on surveillera la structure de production de très près et si elle le justifiait, on pourra rétablir les niveaux d'extension sur une base rétroactive.

Pour la prochaine campagne, ce programme, qui s'ajoute aux mesures prises au cours de la campagne qui s'achève, en même temps que les accords de contingentements offrira au produc-

teur un prix qui devrait assurer des approvisionnements suffisants sans risque de constitution d'excédent important de matière grasse.

Les prix de soutien de la Commission pour la poudre de lait écrémé et le fromage cheddar ont été augmentés en février 1971. Un deuxième relèvement de ces prix a eu lieu à la fin du mois d'août, de même que pour le prix du beurre. Ces mesures ont eu pour résultat de freiner la tendance à la baisse au cours du dernier trimestre 1971, et la production est maintenant à la hausse. Les accords relatifs à la prochaine campagne devraient renforcer cette tendance et garantir au consommateur canadien les approvisionnements suffisants.

D'après un communiqué du ministre fédéral de l'Agriculture

Renseignements sur les troupeaux de base

Le 30 avril 1972 est la date limite pour présenter une demande de constitution ou d'accroissement de troupeaux de base.

Jusqu'à cette date les éleveurs peuvent présenter une demande pour établir leur troupeau de base pour l'année 1971 ou même les années précédentes, ou encore pour ajouter à leur troupeau de base certains animaux ayant atteint la maturité en 1971.

La nouvelle politique, en vigueur depuis le 1er janvier 1972, ne permet plus de constituer un troupeau de base ni d'ajouter des sujets à un tel troupeau déjà existant.

Dorénavant, lorsqu'un cultivateur enlève un animal de son troupeau de base, la juste valeur marchande de cet animal, établie le jour de l'évaluation, soit le 31 décembre 1971, constitue un revenu exempt d'impôt.

Par exemple, si un animal, évalué à \$200, est vendu au même montant, son propriétaire n'aura pas à le déclarer.

Par contre si le cultivateur vend son animal à un prix plus élevé que ne le déclarait l'évaluation, mettons \$500.00 au lieu de \$200.00, il devra déclarer la différence à l'impôt, soit \$300.00 dans ce cas-ci.

Les animaux admissibles au statut de troupeau de base sont les bovins, les porcs, les moutons et les chevaux dont on se sert pour l'élevage et la production de produits des bestiaux.

La condition première pour l'approbation est que le troupeau soit un troupeau permanent, et qu'il soit exploité de façon continue.

Tous les cultivateurs ne peuvent pas automatiquement constituer un troupeau de base. Pour être admissible, le cultivateur doit présenter les formules de rapport d'impôt qui ont été remplies pour toutes les années écoulées depuis qu'il s'occupe d'élevage.



Que faire en face des symptômes de la fièvre du transport?

Respiration difficile, toux sèche et douloureuse, jusqu'à 106°F de température et dépression — voilà les symptômes caractéristiques de la fièvre du transport chez les porcs. A moins d'être traités immédiatement, les animaux affectés risquent de mourir. Pour combattre la fièvre du transport, vous avez besoin d'un médicament à large spectre qui est efficace contre les agents bactériens et qui pénètre rapidement dans le courant sanguin pour se rendre directement au foyer de l'infection. La Terramycine* Solution Injectable ré-

pond à tous ces besoins. Au premier signe de la fièvre du transport, ayez recours à la Terramycine* Solution Injectable, l'antibiotique qui a su se mériter la confiance des éleveurs de porcs. Terramycine* Solution Injectable est prête à être employée, ne gèle pas, n'a pas besoin de réfrigération, ne forme pas de dépôt, a une période de validité de deux ans — elle est toujours prête lorsque vous en avez besoin. Faites-en la demande à votre distributeur local.



Terramycine*
Solution
Injectable



LA COMPAGNIE PFIZER LTÉE
Division Agricole
Boite Postale 800, Montréal 351, P.Q.

*Marque déposée — Usage autorisé